Neuchâtel — No 197 (10 pages) Un numéro 20 centimes Mercredi 24 août 1960

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	36.—	18.25	9.25	3.30
ÉTRANGER:	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de ports en plus.

222me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 — CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

22 ct. le mm., min. 25 mm. - Petites annonces locales 18 ct., min. Fr. 1.60 - Avis tardifs 75 ct. - Réclames 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 75 ct.). Naissances, mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S.A.*, « ASSA » agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

FERHAT ABBAS élève de Lumumba

LA décision du « G.P.R.A. » d'en appeler à l'ONU pour contrôler le référendum algérien n'a pas de quoi surprendre. Depuis l'échec des pourparlers de Melun, provoqué par la claire réaffirmation par le général de Gaulle de ses positions de toujours, le F.L.N. ne décolère pas. Sans d'autre mandat que ceux que lui confèrent le crime et la violence, il avait espéré être reconnu comme l'« interlocuteur valable » représentant le « peuple algérien ». Le chef de l'Etat français n'est pas tombé dans le piège et lui a rappelé, ce qui est l'évidence même en même temps qu'un fait conforme au droit dans l'univers civilisé, qu'il ne pouvait participer au verdict populaire que comme un mouvement parmi beaucoup d'autres. Le F.L.N., totalitaire dans son essence, ne l'admet pas. Aussi, levant le masque, a-t-il déclenché, d'une part, une recrudescence d'actes terroristes, frappant — avec lâcheté — femmes et enfants. Et, de l'autre, souhaitant tirer avantage de la triste affaire du Congo, il s'efforce d'« internationaliser » la sienne propre.

On n'imagine guère, ici encore, que le gouvernement français puisse donner dans le panneau. Et sans préjuger les propos que tiendra le général de Gaulle dans sa conférence de presse du 5 septembre, on est en droit de supposer que le président de la République qui a toujours estimé que le destin de l'Algérie devait être déterminé par ses populations, en accord avec la France, ne modifiera pas son point de vue. Aussi bien, admettre l'intervention de l'ONU serait une manière détournée de reconnaître la « légitimité » du « G.P.R.A. », le considérer, avant que les Algériens se soient prononcés, comme un « gouvernement » à même d'en appeler à une instance internationale, et donc, en fait, aider les terroristes à imposer leur loi à l'Algérie.

Comme l'écrit M. Serge Bromberger dans un article du « Figaro » intitulé justement : « Le préalable du désordre » : « Le contrôle des Nations Unies, cela veut dire la substitution aux 400,000 hommes de l'armée française, de quelques contingents de casques bleus. Ceux-ci ont cette particularité assez étonnante pour des gendarmes de n'être fournis par les Etats que dans la mesure où ils n'emploieront pas la force. On les a donc vus, au Congo, refuser d'intervenir dans les combats entre les tribus, se laisser rosser sur l'aérodrome de Léopoldville par la garde congolaise... On comprend dès lors que le F.L.N. souhaite voir remplacer les forces de l'ordre par ces non-violents, avant d'organiser la nuit des longs couteaux qui, à son avis, est le préalable nécessaire au référendum en sa faveur ». On le voit, Ferhat Abbas a médité les leçons de Lumumba.

Au reste, l'ONU se désavouerait elle-même en acceptant l'offre qui lui est faite. Dans sa dernière réunion, le Conseil de sécurité a approuvé le point de vue de son secrétaire général qui interprétait les directives reçues, quant au litige congolais, comme ne devant signifier en aucune manière une immixtion dans les affaires internes du nouvel Etat. Si la dissidence de M. Tschombé est considérée comme une affaire interne du Congo, à combien plus forte raison la rébellion du F.L.N. n'en est pas une pour la France ! L'ONU ne reconnaît pas le gouvernement d'Elisabethville qui est pourtant l'élu de la population katangaise. Elle ne saurait moins encore reconnaître le F.L.N. qui n'est l'élu de personne, sinon, comme nous le disons plus haut, de la violence, de la haine et du meurtre !

Aussi bien, si l'on était logique sur les tréteaux onusiens, devrait-on dès maintenant faire savoir à Ferhat Abbas que son appel est irrecevable. Le malheur, c'est que l'ONU est un parlement — supranational — et que, comme tous les parlements, elle est sujette à des revirements et que les contradictions ne l'embarrassent pas. En conséquence, on redoute que la conjuration des Afro-asiatiques et des Soviétiques qui sont bien près de détenir la majorité désormais à l'assemblée générale, n'apporte de l'eau au moulin de la thèse du F.L.N.

La France, même si elle est mise en minorité, n'aura pas à battre sa coulpe; car ce n'est pas un vote qui décide si une cause est juste ou injuste. En revanche, il conviendra qu'elle suive attentivement le comportement de deux groupes d'Etats : si d'aventure, les pays nouvellement émancipés de la Communauté, accordaient leur appui aux rebelles, il faudrait en conclure que la France aurait fourni des verges pour se faire fouetter ! Et si les Anglo-Saxons se rangeaient dans le même camp, alors notre voisine de l'Ouest serait en droit de demander des comptes à ses grands alliés de l'OTAN. Il serait inadmissible que Londres et Washington demandent au monde libre de lutter contre le bolchévisme dans le secteur atlantique, alors qu'eux-mêmes favoriseraient son extension dans le secteur méditerranéen.

René BRAICHET.

Répondant par une sorte d'ultimatum à l'offre que lui a faite le président de la Communauté

M. Modibo Keita accuse de Gaulle d'accepter la dissolution du Mali

Il ne viendra à Paris que si le chef de l'Etat français désavoue les Sénégalais

De notre correspondant de Paris par intérim :

Contrairement à certaines prévisions optimistes, le conflit Sénégal - Soudan semble s'aggraver. L'attitude du leader soudanais Modibo Keita compromet la tâche d'arbitre du général de Gaulle et rend sa position personnelle plus délicate.

En effet, tandis que les dirigeants sénégalais, qui ne renient ni la Communauté, ni les liens qui les attachent à la France depuis Richelieu, ont répondu affirmativement à l'invitation du président de la Communauté — M. Mamadou Dia a été reçu hier par le général de Gaulle et par M. Michel Debré — le chef du gouvernement soudanais réplique par un message acide et menaçant à allure d'ultimatum.

INTÉRIM.

(Lire la suite en 9me page)

Leader de l'Union progressiste sénégalaise

M. SENGHOR DÉFINIT SA POSITION

« Le Sénégal maintiendra son indépendance contre vents et marées », déclare-t-il

DAKAR (A.F.P. et U.P.I.). — Au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue hier matin à Dakar, M. Léopold Sedar Senghor, secrétaire général de l'Union progressiste sénégalaise, a défini en quatre points sa position :

● Maintien du Sénégal dans la Communauté.

(Lire la suite en 9me page)

La conférence de presse des chiens

Comme nous l'avons annoncé dans notre édition d'hier, les deux chiennes russes, de retour d'un voyage dans l'espace, ont donné leur première « conférence de presse ». Voici « Strelka » et « Belka » dans leur habit spatial.

Après le procès du pilote de l'« U-2 »

La peine de Powers pourrait être réduite à dix-huit mois de prison

Barbara, qui a décidé de quitter Moscou vendredi ou samedi, a vu une dernière fois son mari

MOSCOU (U.P.I.). — Barbara Powers, la femme du pilote de l'« U-2 », ne reverra probablement plus son mari avant trois ans. Elle l'a rencontré une dernière fois hier.

« Il a été très ému, sachant que nous allions nous quitter », a déclaré Barbara en recevant les journalistes dans son luxueux appartement de l'hôtel Sovietskaya à Moscou.

L'aviateur Powers a été condamné à dix ans de privation de liberté, les trois premières années devant être passées en prison. Barbara a dit que son mari ne savait pas encore dans quelle prison on allait l'envoyer, mais que de toute façon ils ne seraient autorisés à se voir qu'une fois tous les deux mois.

Dans ces conditions, ils ont pensé que mieux valait se séparer pour toute la durée de l'emprisonnement.

(Lire la suite en 9me page)

Selon un communiqué publié par le gouvernement katangais

Les troupes maliennes stationnées au Katanga se révoltent à Albertville

M. Tschombe proteste auprès des Nations Unies et demande le remplacement des soldats du Mali par des éléments disciplinés de l'ONU

ELISABETHVILLE (U.P.I., A.F.P. et Reuter). — Le gouvernement du Katanga, présidé par M. Tschombe, a publié hier soir le communiqué suivant :

« Des incidents graves ont eu lieu lundi et mardi dans la région d'Albertville. D'après les informations recueillies sur place ou de sources dignes de foi, des éléments des troupes du Mali paraissant avoir échappé au contrôle de leurs officiers, ont transporté des civils armés dans leurs camions, et ont procédé avec eux à des arrestations arbitraires. Des échauffourées se sont produites et l'on signale deux morts : un agent africain de l'administration territoriale et un policier. Il y a également plusieurs blessés.

» Le gouvernement katangais a immédiatement dépêché sur place des renforts de gendarmerie. M. Godefroy Munongo, ministre de l'intérieur, s'est également rendu sur place.

» Par ailleurs, des protestations énergiques ont été faites auprès du délégué de l'ONU à Elisabethville, pour que des dispositions soient prises immédiatement pour remplacer les troupes du Mali par des éléments disciplinés de la force des Nations Unies.

» L'attention de l'ONU a été notamment attirée sur le fait que les troupes de l'ONU, dont l'intervention n'a pas été demandée par le gouvernement katangais, se sont engagées à faire respecter l'ordre et la paix régnant avant leur arrivée. »

Inquiétude dans les milieux officiels d'Elisabethville

Les milieux officiels d'Elisabethville s'inquiètent vivement de la mutinerie des troupes maliennes. On attribue les causes essentielles de celle-ci au désarroi causé parmi les soldats par la nouvelle de l'éclatement du Mali. On remarque que leur nombre (600 environ) est relativement faible, mais on craint que des soldats aguerris puissent exercer une action destructive. Ils pourraient peut-être donner à l'opposition le fer de lance qu'elle n'a pas encore su trouver.

(Lire la suite en 9me page)

PARLONS FRANÇAIS

DIVERS

La page jurassienne de « Construire » nous apprend qu'à Bienne, le Conseil municipal ayant décidé de donner à la place de l'ancienne gare le nom de place du Général-Guisan, il s'est fait dire que « cette désignation n'était pas correcte, qu'il fallait écrire place Général-Guisan *».*

Voilà qui est un comble ! Pour une fois qu'une municipalité choisit l'expression correcte (fait d'autant plus remarquable que Bienne est bilingue), on voudrait lui en faire adopter une autre !

Notre confrère ajoute ce commentaire : « Pour les noms propres sans titre, il est d'usage de les faire précéder du prénom, lié au nom par un trait d'union : rue Philibert-Berthelier. *Si le nom est précédé d'un titre, l'usage varie :* boulevard du Général de Gaulle, place Général-de-Gaulle *(avec ou sans trait d'union). »*

Non : si l'usage varie, c'est que des municipalités se trompent. Le titre exige, sans exceptions, la préposition « du ». Ainsi que le fait remarquer notre confrère, celle-ci n'indique pas la possession, mais l'honneur qu'on a voulu faire au personnage en question. Il est un peu dangereux d'ajouter que « quelle que soit la graphie préconisée en dernier ressort par nos autorités, l'usage populaire finira certainement par adopter place Guisan *». Il est possible en effet que le public ait tendance à simplifier au maximum. Mais cela ne doit pas pousser les édiles à prendre les devants et à choisir d'avance une formule simplifiée et incorrecte.*

Puissent-elles en rester à leur premier propos !

× × ×

Les routes mouillées de cet été pluvieux favorisent les accidents. C'est peut-être une excuse pour les automobilistes ; mais personne n'a d'excuses de parler des victimes en disant qu'elles sont « accidentées ». Faute grossière, maintes fois dénoncée dans la plupart des journaux, mais qui semble aussi difficile à éliminer que les accidents eux-mêmes.

*Répétons donc une fois de plus qu'*accidenté *signifie « mouvementé », « varié dans ses aspects », qu'on peut parler d'un terrain accidenté ou d'une vie accidentée, et que cet adjectif ne saurait qualifier la victime d'un accident.*

× × ×

On pouvait lire l'autre jour en première page d'un journal de Lausanne : « Ce jour-là, tout en déposant des fleurs devant les statues et les effigies de Vladimir Oulianov, dit Lénine, dont il célébrait le 90me anniversaire de la naissance, le monde communiste s'était lancé dans une querelle tout à la fois ingrate et vitale. »

Comment peut-on, avec de l'instruction et même un brin de culture, écrire : « ... dont *il célébrait le 90me anniversaire* de *la naissance » ? !*

Le génitif « dont » se rapporte au nom qui précède. Après « anniversaire », la phrase est terminée. Grammaticalement, « de la naissance » ne se rapporte à rien. Le simple bon sens, la simple logique l'indiquent, sans même qu'il soit besoin d'avoir étudié minutieusement la grammaire. Si l'on tient au double génitif, il faut dire : « Lénine, de la naissance duquel il célébrait le 90me anniversaire ». Et si l'on trouve la tournure trop lourde, il faut s'arranger autrement.

C.-P. B.

Le film de la récupération de « Discoverer XIV »

Nos photos montrent comment l'avion américain a réussi à « pêcher » la capsule du satellite « Discoverer XIV » en plein vol.

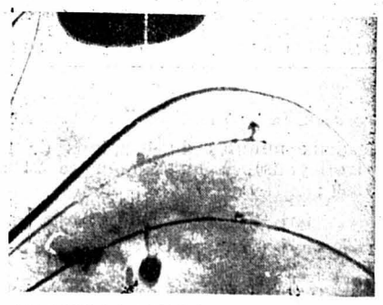

PREMIÈRE PHASE. — Le système de récupération, installé sous l'avion, est placé sur le point de chute de la capsule qui descend à l'aide d'un parachute.

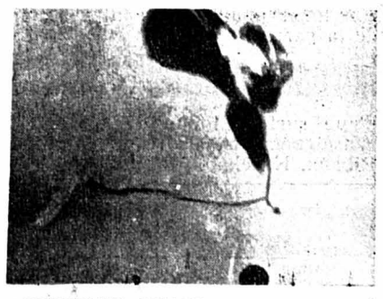

DEUXIÈME PHASE. — Le parachute est pris dans le filet.

TROISIÈME PHASE. — Le satellite et son parachute sont suspendus sous l'avion.

QUATRIÈME PHASE. — Ils sont tirés à l'intérieur de l'appareil par des membres de l'équipage.

Après les entretiens de Bonn

L'Angleterre et l'Europe

Alors que les Communes sont en congé depuis bientôt un mois, M. Macmillan a attendu la mi-août pour prendre ses vacances personnelles. Les quelques jours de repos que le premier ministre britannique passe en ce moment à la campagne font suite à une activité politique particulièrement mouvementée, car on ne saurait négliger le rôle de première importance que M. Macmillan a joué ces derniers temps dans les rapports internationaux.

Le dernier voyage à Bonn du premier ministre anglais, accompagné pour la première fois du nouveau chef du Foreign Office, lord Home, a suscité un vif intérêt en Grande-Bretagne. Comme nous l'avions déjà relevé dans un précédent article, les partisans de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun se font de plus en plus nombreux en Angleterre. La campagne en faveur d'un rapprochement avec l'Europe des Six déclenchée par les libéraux, il y a maintenant six mois, prend une ampleur de plus en plus croissante. Les partisans de l'unification européenne ne se trouvent plus isolés comme par le passé, mais ils sont aujourd'hui représentés dans tous les partis politiques et leur cause est partagée par bon nombre d'industriels et d'économistes. Aussi, estime-t-on dans les milieux proches de Whitehall, les dernières démarches entreprises par M. Macmillan ne sont-elles pas étrangères à la pression exercée par les partisans d'un rapprochement avec les Six.

Une nouvelle ligne politique ?

Maintenant, tout le monde reconnaît ici le dynamisme de l'organisation européenne en face de la stagnation économique britannique qui vient de se manifester une fois de plus par le déficit que la balance des comptes a enregistré au cours du premier semestre de cette année. Et même si la Grande-Bretagne a vu ses ventes augmenter régulièrement vers les Six, les économistes anglais attachent une grande importance au fait que les échanges de l'Allemagne augmentent plus vite avec ses partenaires du Marché commun. Comme le notait le correspondant économique de l'« Observer », « il faut que l'Angleterre adopte une nouvelle ligne politique pour faire face à la situation actuelle ».

La visite à Bonn de M. Macmillan a provoqué un sentiment d'espoir dans les milieux favorables à un rapprochement avec l'Europe.

De nombreux observateurs politiques estiment qu'un grand pas a été fait vers une coopération future.

Comme on s'y attendait, les échanges de vues entre le premier ministre britannique et le chancelier Adenauer ont principalement porté sur les relations entre le Marché commun et la zone de libre-échange. Les questions européennes et les rapports commerciaux ont été le centre des entretiens. M. Macmillan a attiré l'attention du chancelier sur la division économique de l'Europe en deux groupes, qu'il faut à tout prix empêcher, car elle risquerait d'entraîner une scission de l'Europe en blocs politiques. M. Macmillan n'a d'ailleurs pas caché l'objet des entretiens lorsqu'il a déclaré : « l'unité de l'Europe, tel est notre objectif ». Il semble que tant du côté allemand que du côté anglais on est d'avis qu'il est absolument nécessaire de trouver une solution à ce problème.

Jean-Claude BUHRER.

(Lire la suite en 4me page)

Une déclaration de Werner von Braun

Les Etats-Unis enverront en 1963 un homme dans la lune

BERLIN (U.P.I.). — Dans une interview qu'il a accordée au journal ouest-berlinois « B. Z. », le savant américain Wernher von Braun, père des fusées « V-2 », a annoncé que les Etats-Unis enverraient des fusées porteuses d'hommes de l'espace en 1961, et qu'ils en enverraient une dans la lune en 1963.

Et Wernher von Braun a ajouté :

« Je suis décidé à faire partie de l'un des tout premiers voyages dans la lune ».

IMMEUBLES

A vendre dans petit village du Val-de-Ruz, situation très tranquille,

ancienne ferme

avec 3300 m² de terrain. Prix : Fr. 25.000.—. Offres sous chiffres A. G. 3797 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre à Grandson

vue sur le lac, à trois minutes de la gare et du centre,

immeuble locatif avec locaux industriels 240 m2

en bon état. Assurance incendie totale Fr. 143.000.—. Cédé à Fr. 90.000.—. Pour traiter, Fr. 30.000.— à Fr. 35.000.— suffisent. Unique pour petite industrie, artisanat, commerce de gros.

AGENCE IMMOBILIÈRE CLAUDE BUTTY, Estavayer-le-Lac, tél. (037) 6 32 19.

A vendre à Neuchâtel

maison familiale

confort moderne, avec commerce

épicerie-primeurs

à l'état de neuf. Adresser offres écrites à L. T. 3809 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

villa locative

de trois logements, un garage, jardin, verger, à l'est de la ville. Adresser offres écrites à R. Y. 3814 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

A louer à

CUDREFIN

à personnes sans enfants, appartement de 2 chambres, cuisine, bains ; conviendrait pour vacances. Libre à partir du 1er septembre 1960. — Ecrire sous chiffres A. D. 3761 au bureau de la Feuille d'avis.

CHALET

non meublé, situé au bord du lac, à louer du 1er septembre au 15 octobre. Adresse : E. Gander, Cortaillod.

A louer bel

appartement meublé

pour les vacances. — S'adresser au bureau de poste de Scharnachtal (O. B.).

A louer tout de suite

appartement

de 3 pièces avec confort. Loyer modeste. S'adresser, dès 19 h., Perrières 22, Serrières, 4me à gauche.

GARAGE

A louer tout de suite ou pour date à convenir un box spacieux pour une voiture, à Prébarreau. S'adresser au Garage du Seyon, rue du Seyon 34-38, Neuchâtel. Tél. (038) 5 16 28.

---

24 septembre

Haut de la ville, dans maison familiale, à louer appartement de 3 pièces, cuisine, bains. Chauffage central indépendant. Fr. 150.— par mois. — Adresser offres écrites à T. A. 3816 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer pour le 24 septembre

appartement de 4 pièces

tout confort, à l'ouest de la ville, belle situation, chauffage général, garage. Ecrire sous chiffres K. S. 3808 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER TOUT DE SUITE, DANS FERME DÉSAFFECTÉE située dans belle région tranquille du Jura neuchâtelois, altitude environ 1000 m., à proximité d'un village et d'une ligne d'autobus, accès par automobile facile :

appartement de vacances

de trois pièces, dont une chambre haute, et grande cuisine. Loyer à bon marché, reprise d'agencement et de mobilier. Ecrire sous chiffres J. P. 3806 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer dès le 5 septembre

appartement meublé

de 3 pièces, indépendant, remis à neuf, à 500 m. du lac; situation très tranquille. Prix par jour : Fr. 12.—. August Wolf, Chevroux (lac de Neuchâtel). Tél. 6 71 18.

A louer pour le 24 septembre, à la limite Peseux-Corcelles,

grand local

à l'usage de garage, atelier, etc. ;

tout de suite ou pour date à convenir,

garage

Etude Clerc, notaires, 4, rue du Musée, Neuchâtel. Tél. 5 14 68.

Neuchâtel - Serrières

à deux minutes du terminus de la ligne 2 (trolleybus), à louer pour le 24 septembre 1960 :

un appartement moderne et confortable de 5 ½ pièces avec ou sans garage

Loyer mensuel : l'appartement : Fr. 270.— chauffage non inclus ; le garage : Fr. 40.—.

Renseignements : tél. Neuchâtel 8 35 04.

A louer pour le 24 août 1960, à proximité de la gare,

bureaux ou atelier d'horlogerie

d'une surface totale de 115 m². Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel, tél. 5 40 32.

CHAMBRES

Chambre meublée, chauffée. Parcs 63, 3me étage à droite.

A louer

chambre meublée

tout confort. S'adresser : rez-de-chaussée à droite, rue de la Côte 135.

PENSIONS

Chambre moderne indépendante, eau chaude et froide, douche, avec pension.

Nous prenons encore des pensionnaires pour la table. Tél. 5 88 55.

DEM. A LOUER

Demoiselle d'un certain âge cherche CHAMBRE MEUBLÉE pour le 15 septembre, à

à Peseux

Tél. 6 46 29, à partir de 19 h 30.

Jeune fille

sérieuse cherche une chambre modeste, pour le 1er septembre, région Rocher - la Coudre. Faire offres sous chiffres D. J. 3800 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame seule cherche à louer en ville

appartement

de 3 à 4 pièces, confort moyen, pour époque à convenir. Adresser offres écrites à H. N. 3804 au bureau de la Feuille d'avis.

Fonctionnaire fédéral cherche un

appartement

de 4-5 pièces, avec confort, au centre, près de la gare. Adresser offres écrites à P. X. 3813 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Je cherche

jeune homme

ou

domestique de campagne

Entrée immédiate ou date à convenir. Faire offres à Traugott Pierrehumbert, La Ferme, Saint-Aubin (NE). Tél. 6 74 07.

On cherche

ouvrier viticole

Se présenter après 19 heures chez Mme Hirschy, Cormondrèche, Grand-Rue 11.

Nous cherchons un

ingénieur métallurgiste (chimiste)

FONCTION :

Chef du laboratoire s'occupant des traitements thermiques, des traitements galvanoplastiques et du contrôle des matériaux.

QUALITÉS REQUISES :

Connaissances théoriques et pratiques des branches ci-dessus et sens de la collaboration avec le personnel supérieur d'une usine.

Prière d'adresser les offres manuscrites avec curriculum vitae détaillé, copies de certificats, photo et prétentions de salaire à la direction technique de

Edouard Dubied & Cie S. A.

1, rue du Musée, NEUCHATEL

Nous cherchons pour le 1er octobre

employée de bureau ou employé

connaissant parfaitement l'allemand et ayant une bonne formation professionnelle pour la correspondance allemande et française et travaux divers. Semaine de cinq jours. Faire offres manuscrites avec photo, copies de certificats, curriculum vitae et prétentions de salaire à BEKA Saint-Aubin S. A., Saint-Aubin (NE) (région du lac).

Nous cherchons

ingénieur ou technicien

pour assumer notre

service de brevets

La préférence sera donnée aux candidats possédant, à côté d'une bonne formation technique générale, une certaine expérience en matière de brevets.
Connaissance parfaite du français et de l'allemand, notions d'anglais.

Prière d'adresser les offres manuscrites avec curriculum vitae détaillé, copies de certificats, photo et prétentions de salaire à la direction générale de

Edouard Dubied & Cie S. A.

1, rue du Musée, NEUCHATEL

Home d'enfants cherche

couple d'éducateurs

chefs de « famille » de 15 enfants et adolescents. Possibilité de travail externe pour le mari.
Adresser offres sous chiffres P 5165 N à Publicitas, Neuchâtel.

FABRIQUE D'HORLOGERIE
G. VUILLEUMIER & Cie S. A.

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

metteuses en marche

et

ouvrières

habiles et consciencieuses qui seraient formées sur une partie de la branche.

Semaine de 5 jours.

Se présenter à Colombier, avenue de la Gare 6 a.

J'engagerais tout de suite quelques

OUVRIÈRES

pour travaux faciles en atelier. Semaine de 5 jours. Place stable pour ouvrières capables.
S'adresser : Fabrique de fournitures d'horlogerie Bernard Steffen, le Landeron, chemin des Bornelets 16. Tél. 7 93 41 ou se présenter pendant les heures de travail.

Ménagère expérimentée

et de confiance est demandée pour la tenue d'un ménage de deux personnes âgées. Bons gages. Adresser offres sous chiffres O. W. 3812 au bureau de la Feuille d'avis.

Etude d'avocat et notaire engagerait, pour date à convenir,

jeune sténodactylo

pour travail varié et intéressant. Adresser offres écrites à A.B. 3729, au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons quelques

MÉCANICIENS DE PRÉCISION

pour la fabrication de pièces spéciales d'appareils électriques, ainsi que quelques

MÉCANICIENS OUTILLEURS

spécialisés dans la construction des étampes. Prière d'adresser offres écrites à

FAVAG SA NEUCHATEL

OUVRIÈRES

sont demandées en fabrique, pour travaux faciles d'horlogerie. Semaine de cinq jours. S'adresser à FLORIMONT S. A., 9, faubourg du Lac, Neuchâtel.

Bulova Watch Company
Bienne

engage pour son département terminage à NEUCHATEL

HORLOGERS COMPLETS

pour montres soignées.

ouvrières

qualifiées pour des parties brisées de terminage. Personnes habiles, ayant bonne vue, seront mises au courant.

Prière de s'adresser à l'atelier de terminage de Bulova Watch Co., rue Louis-Favre 15, à Neuchâtel. (Tél. 5 57 34.)

MÉCANICIENS FAISEURS D'ÉTAMPES

MÉCANICIENS DE PRÉCISION

Travail intéressant, semaine de cinq jours.

Faire offres ou se présenter chez Jean Schelling, mécanique, route d'Auvernier, Corcelles-Peseux.

Nous cherchons

quelques mécaniciens de précision

Situation stable et d'avenir.
Faire offres à Wermeille & Co, Saint-Aubin (NE).

Fabrique de montres de moyenne importance CHERCHE

employé supérieur

de langue maternelle française ou allemande, pour traiter avec la clientèle et suivre les commandes. Connaissance de la langue anglaise désirée.

employé (e)

sténodactylo pour département correspondance, ayant de bonnes connaissances en langues française, allemande et si possible anglaise.
Semaine de cinq jours, avantages sociaux. Discrétion assurée.
Faire offres sous chiffres P. 5022 J., à Publicitas, Bienne, avec curriculum vitae et présentions de salaire.

Fabrique d'horlogerie engagerait personne active et consciencieuse, capable de s'occuper d'une manière indépendante de son service

EMBALLAGE

Faire offres ou se présenter au bureau de PRECIMAX S. A., Neuchâtel-Monruz.

Etude d'avocat et notaire engagerait, pour date à convenir,

jeune sténodactylo

pour travail varié et intéressant. Adresser offres écrites à A.B. 3729, au bureau de la Feuille d'avis.

On demande une

sommelière

(débutante exclue). Se présenter ou téléphoner au 5 14 72.

Nous cherchons des

OUVRIERS

de nationalité suisse, pouvant effectuer des travaux mi-lourds. Prière de se présenter pendant les heures de travail ou d'adresser une offre écrite à Chocolat Suchard S.A., Neuchâtel - Serrières.

FLUCKIGER & Co, fabrique de pierres fines, 2, avenue Fornachon, PESEUX, cherchent

OUVRIER

pour différents travaux précis. On formerait éventuellement jeune mécanicien ou débutant ayant les aptitudes nécessaires. Semaine de 5 jours. En cas de convenance, place stable et bien rétribuée.

Nous engageons

mécaniciens de précision

pour travaux fins et variés. Semaine de 5 jours. — S'adresser à la fabrique MARET, à Bôle.

VOYAGEUR

très au courant des ferrements de bâtiments est demandé par ancienne quincaillerie de Lausanne, pour la visite de la clientèle artisanale, spécialement menuisiers et serruriers (Vaud, Valais).

Faire offres avec curriculum vitae sous chiffres PX 81404 L, à Publicitas, Lausanne.

Représentant

visitant la clientèle particulière trouverait place stable dans importante maison de textile, bien organisée et introduite. Fondation de prévoyance du personnel.

Possibilités de revenus intéressants pour vendeurs ayant de l'entregent : liberté absolue pour l'organisation du travail. Grande collection intéressante. Confection pour dames, chemises pour messieurs, tissus, lingerie-trousseaux.

Représentant expérimenté ou candidat ayant les aptitudes nécessaires pour la vente, même débutant (éventuellement activité accessoire), sont priés d'adresser leurs offres sous chiffres X. 78642 G., à Publicitas, Saint-Gall.

OHMAG

PORTES-ROUGES 145
A NEUCHATEL

engagerait quelques

ouvrières qualifiées ou débutantes

Places stables, semaine de cinq jours. Se présenter directement.

Nous cherchons, pour notre service des ventes,

un employé

de langue maternelle française, connaissant l'allemand, capable de traiter avec la clientèle et de travailler de façon indépendante.

Nous offrons un travail intéressant et varié, ambiance de travail agréable.
Semaine de cinq jours.

Les offres sont à adresser avec photo, curriculum vitae, références et certificats à la Fabrique d'ébauches **A. SCHILD S. A.**, Granges (SO).

On cherche une

fille de bar

Entrée 1er septembre. S'adresser au bar-glacier rue de Flandres 5, Neuchâtel.

Commissionnaire

possédant si possible permis de conduire, est demandé pour le 1er septembre ou date à convenir. Tél. (039) 3 40 90.

A la même adresse, on cherche

fille d'office et de lingerie

Confiserie cherche

jeune fille

pour aider au ménage et à l'office. Italienne acceptée. Offres à Mme Schwid, Saint-Maurice No 8, tél. 5 14 44.

Atelier d'horlogerie aux Parcs engagerait tout de suite

acheveurs

metteurs (ses) en marche

jeune ouvrière

habile et consciencieuse pour différents petits travaux (on mettrait au courant). Travail assuré et bien rétribué. — Tél. 5 96 79.

MONTEURS EN CHAUFFAGES

de première force. Haut salaire. Places stables et d'avenir. Semaine de 5 jours.

Adresser offres sous chiffres P 5187 N à Publicitas, Neuchâtel.

Nous cherchons pour entrée immédiate, ou dans les plus brefs délais,

UNE RÉGLEUSE pour aiguilles à remmailler

Bonne pratique du travail avec la brucelle nécessaire. Serait mise au courant. Se présenter à Universo S. A., 40, rue du Milieu, Bienne.

Jeune fille de 22 ans environ, protestante, désirant se former comme

ÉDUCATRICE

auprès d'enfants, trouverait place agréable dans home d'enfants. Qualités morales et de cœur exigées. Faire offres sous chiffres P. 2211 E., à Publicitas, Lausanne.

Lire la suite des annonces classées en septième page

Tout lasse... tout passe...

Mais chaque saison le «LOUVRE» se surpasse!

Les tissus nouveaux reflètent l'image somptueuse de la mode Automne - Hiver. La femme de goût appréciera l'élégance des dessins, l'originalité des coloris dernier cri :

brun et tous ses dégradés
cuivre
aubergine
vert smaragd
gris
anthracite

et le tomber d'une moelleuse souplesse des tissages actuels. Le fluide lumineux que dégage cette nouvelle collection vous attirera naturellement à notre important rayon « Tissus » où vous trouverez un choix incomparable, un accueil chaleureux, des conseils judicieux et des prix adaptés au goût de chacun

Faites confiance à la maison spécialisée

Admirez nos trois vitrines spéciales

AU LOUVRE
La Nouveauté S.A.
NEUCHÂTEL

Au CORSET D'OR
Rosé-Guyot
Neuchâtel
GROSSESSE
Ceintures spéciales
dans tous genres
avec sangle dep. 25.45
Ceinture «Salus»
5 % S.E.N.J.

Machines à laver d'occasion
avec ou sans chauffage, de 250 à 550 fr.
Cretegny, appareils ménagers, Boine 22, Neuchâtel. Tél. (038) 5 69 21.

Poussette
moderne, en bon état, à vendre. Tél. 8 41 59, aux heures des repas.

Saindoux
AVANTAGEUX
BOUCHERIE
R. MARGOT

NECCHI
coud, reprise, brode partout dans le monde!

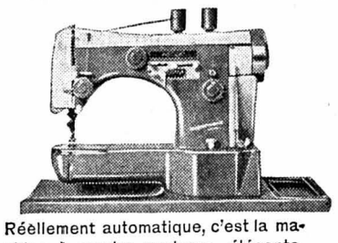

Réellement automatique, c'est la machine à coudre moderne, élégante, facile à utiliser... une vraie merveille!

à partir de Fr. **585.-**

Démonstrations permanentes:
Wettstein
Seyon 16, Neuchâtel
Tél. (038) 5 34 24
Agent général Necchi pour la Suisse

C. Nagel
Menuiserie
Ebénisterie
Meubles de magasins
Neuchâtel
Ecluse 17
Tél. 5 22 65

Le litre **Fr. 1.50**
+ dépôt
avec chèques SILVA

La salade
plus savoureuse
plus vite préparée
grâce au KRESSI

KRESSI est un vinaigre de vin assaisonné de toutes les épices et herbes aromatiques propres à donner un goût délicat à la salade. Le KRESSI contient également des glutamates, ces précieux sels végétaux, qui relèvent tant la saveur des mets. De plus, grâce à ces glutamates, le vinaigre acquiert un moelleux remarquable!

Et quel gain de temps pour la ménagère! Il suffit d'ajouter l'huile! La sauce à salade est prête.

KRESSI vinaigre de vin finement aromatisé

L. Chirat S.A. vinaigrerie, Carouge-Genève

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

L'invitée du destin

par **Georgette PAUL** 28

— Quand j'ai appris que vous aviez quitté pour toujours la librairie de votre oncle, j'ai cru devenir fou. Et je suis parti à votre recherche.

Il la surveillait avec une inquiétude croissante.

— Vous ne m'avez jamais accordé la moindre attention. Mais l'image de votre beauté, de votre douceur, n'a cessé de m'obséder sans répit.

Au serveur, qui était apparu, il avait commandé deux thés, sans même consulter Isabelle.

— Isabelle, il faut que vous sachiez que mille pièges vous guettent dans les allées qui aboutissent au « Manoir Bleu ».

Il n'osait pas prendre sa main. Et il n'ignorait pas que sa vie tout entière dépendait de cet entretien sur la terrasse d'un café anonyme.

— Jean Serragnes ne renoncera jamais à Laure Demagny. C'est une amitié d'enfance, qui s'est transformée en un sentiment plus puissant.

Soudain, incapable de se contenir plus longtemps, il dit :

— Il vous a offert l'hospitalité à cause de sa sœur. Moi, c'est mon amour que je vous offre, Isabelle. Mon immense amour...

Très vite, sans doute pour ne pas lui laisser le temps de réfléchir, il ajouta :

— Vous êtes seule au monde, Isabelle. Seule au monde et sans argent, vous ne pouvez refuser mon aide. Vous le comprenez, n'est-ce pas ?

Tendu vers elle, il attendait.

— Répondez-moi, Isabelle ?

Elle se dressa afin d'échapper à la voix mystérieuse et lointaine qui chuchotait à son oreille :

— As-tu songé à ton avenir, si tu repousses Roger Sellin ? As-tu songé à ta solitude, à ta misère si tu t'acharnes à courir après la chimère ?

Il la saisit par le bras et l'obligea à se rasseoir.

— Isabelle, pourquoi ne me répondez-vous pas ? Vous ne voyez donc pas que je vous aime ? Que je vous aime, comme personne ne vous aimera jamais !

Elle baissa la tête. Rien en elle ne parlait de victoire.

— Sans doute ne m'avez-vous pas pardonné les choses affreuses que j'ai dites l'autre jour ?

Il ne libérait pas son bras.

— Que ne dit-on pas quand on souffre ?

Elle le regarda, un regard interminable, empreint d'un désarroi infini.

— Je ne puis rien vous promettre pour l'instant. Rien.

Elle détourna les yeux.

— Parce que... parce que les promesses que je ferais n'auraient aucune valeur.

Il ne tenta pas de la retenir, lorsqu'elle se leva d'un mouvement apeuré.

Presque aussitôt, comme fou, il la rejoignit. Car sûrement il devinait que jamais plus il ne la rencontrerait sur sa route.

— Isabelle ! Attendez ! Où courez-vous ainsi ?

Elle ne répondit pas. Elle se perdit dans la foule. Elle n'était pas faite pour tricher et pour mentir.

Soudain, après une marche assez longue à travers des rues dont elle ne lisait même pas le nom, elle s'aperçut qu'elle avait oublié son sac sur la table de ce café qui voisinait avec la boutique d'un antiquaire. Aussitôt, elle revint sur ses pas. Ce sac contenait toute sa pitoyable fortune.

Le crépuscule et les mille lumières qui embrasaient Paris modifiaient le décor et Isabelle ne parvenait plus à s'orienter. Au hasard, elle poussa une porte et qui était celle d'un bar aux fauteuils profonds, aux lampes complices. Constatant son erreur, elle s'apprêtait à rebrousser chemin, lorsqu'elle aperçut soudain un couple, à moitié dissimulé par une console supportant un vase d'où s'échappaient des plantes vertes. La femme était Laure Demagny. L'homme, dont Isabelle avait découvert une photographie dans la poche du costume d'amazone qu'arborait Josiane Serragnes le jour de son accident, était Serge Daroff.

— Une table, mademoiselle ?

D'un élan affolé, elle se tourna vers le barman.

— Non, je reviendrai, tout à l'heure.

Elle reprit sa marche. Par miracle, personne n'avait subtilisé son sac et elle put le récupérer. Alors, comme une bête docile, une bête qui a peur, elle alla se poster aux environs du bar. Elle ne sevait pas au juste pourquoi elle agissait ainsi, mais elle aurait pu jurer qu'entre Laure Demagny et Serge Daroff existait une entente trouble, une communion totale et dangereuse pour ceux qui en étaient exclus.

Laure Demagny avait présenté Serge Daroff à Josiane Serragnes. Laure Demagny, encore, s'était évertuée à provoquer un rapprochement de plus en plus grand entre deux êtres que tout paraissait devoir séparer : une adolescente romanesque et un séducteur incapable d'émotion, d'enthousiasme vrais.

Pourquoi un tel complot? Et qu'espérait Laure Demagny en livrant Josiane Serragnes à Serge Daroff ? Une mainmise sur l'énorme fortune de la jeune fille ? La possibilité de s'insinuer dans un foyer, quitte à le briser lorsque le but serait atteint ? Mais quel but ? Et quel était l'enjeu d'intrigues aussi mystérieuses ?

Isabelle n'eut que le temps de se rejeter en arrière, quand la porte du bar s'ouvrit brusquement.

— Serge, vous n'oublierez pas mes recommandations, n'est-ce pas ? Vous n'oublierez pas que toutes mes pensées sont auprès de vous ?

Ils se tenaient tout près l'un de l'autre. Et Isabelle sentait des soupçons affreux la gagner.

— Serge, dites-moi que Josiane Serragnes ne compte pas pour vous ? Et que c'est uniquement à cause de son argent que vous la courtisez ?

Elle n'attendit pas de réponse. D'une voix sourde, elle interrogea :

— Pourquoi sommes-nous pauvres, Serge ? Pourquoi devons-nous, pour subsister, pour bâtir notre avenir nous encombrer de personnages qui ne nous inspirent que mépris ?

Il garda le silence. C'était elle qui guidait, qui décidait, qui organisait tout. Enfin, il dit :

— Est-ce que Jean Serragnes...

Elle le saisit par le bras.

— J'ai accepté qu'on annonce nos fiançailles dans les journaux, mais je ne l'épouserai que si Josiane vous échappe.

Plus bas, elle dit encore:

— Ne le souhaitons pas, Serge! Il nous donnerait plus de mal que cette gamine.

Sa voix se brisa.

— Il faut que je vous quitte, maintenant. C'est pour cela que je hais tout ce qui nous sépare.

Elle lui accorda un long regard. Comme si elle désirait lui transmettre tout sa volonté, tous ses rêves de domination et de victoire.

— A bientôt, Serge, mon cœur. J'enrage, quand je songe que, sans ce stupide accident dans la montagne, Josiane serait votre femme depuis longtemps déjà.

Elle s'éloigna. Sans la voir, elle passa devant Isabelle. Resté seul, Daroff alluma une cigarette. L'espace d'une seconde, la flamme du briquet éclaira sa figure de prophète malfaisant.

A son tour, Isabelle avança en direction du boulevard. Sa tête lui faisait mal et, sur sa poitrine, c'était comme un poids géant.

Quand elle atteignit enfin la rue où se trouvait son immeuble, elle était à bout de forces.

En apercevant une silhouette immobile près du lampadaire, elle fut prise d'une incontrôlable panique. A qui appartenait cette silhouette ? A un passant attardé ? A un vagabond ? A un noctambule en quête d'aventures ?

Son cœur, quand l'homme brusquement se dirigea vers elle, se mit à battre avec sauvagerie.

Et pourtant, elle ne tenta pas de fuir. Sans doute parce que l'inconnu, qui à pas rapides se rapprochait d'elle, avait les épaules insolentes, les cheveux sombres de Jean Serragnes...

(A suivre.)

Articles et documents

Echos et anecdotes de la vie italienne

De notre correspondant de Rome:

On a l'habitude d'affirmer que le communisme a le plus de succès là où règne la misère. Or, s'il s'agit de l'Italie tout au moins, ce n'est nullement vrai. Ainsi, par exemple, la province de Sienne — la plus rouge du pays — n'y occupe que la 63me place d'après le nombre des chômeurs.

Le revenu moyen, dans la péninsule, se montait, en 1957, à 229.000 lires par tête d'habitant. Les provinces où ce revenu n'arrivait pas à un tel niveau peuvent donc être considérées comme économiquement arriérées. Or, des 43 provinces où les communistes ont des influences dominantes, vingt et une seulement appartiennent à cette catégorie.

◇ ◇ ◇

Un Italien obligé, par son occupation professionnelle, à envoyer des télégrammes dans les diverses parties du monde, fit une découverte surprenante. En les expédiant à destination, non pas directement de Rome, mais de Londres, où un ami se chargeait de les retransmettre, il a pu réaliser de considérables économies. Tels sont, en effet, les prix. Un télégramme ordinaire de dix mots, envoyé de Rome à Aden, coûte 4410 lires, tandis que — transmis de Rome à Londres et de là à Aden — il ne coûtera que 2310 lires. Pour Séoul, les prix seraient de 3210 et de 2310 lires. Pour Caracas, 6040 lires et 3930 lires. Les mystères de l'Union postale sont impénétrables.

◇ ◇ ◇

D'après un hebdomadaire romain, les membres de la diplomatie papale qui ne dépassent pas encore quarante ans, apprendront dorénavant à jouer au golf. On l'enseignera aussi aux élèves de « L'Accademia Ecclesiastica ». Et cela en vue de faciliter aux futurs membres des nonciatures et des délégations apostoliques, l'établissement de bons rapports avec les autres diplomates.

◇ ◇ ◇

La presse italienne rapporte les faits suivants. Un vieux fonctionnaire retraité — un de ceux qui vivent dans une semi-misère oppressante — fut surpris, dans un magasin à prix unique, en train de voler une chemise et une paire de caleçons. Bien qu'il proposât de payer la somme due à tempérament et qu'il fût sérieusement malade, on le condamna à huit mois de prison.

Exactement à la même peine de huit mois fut également condamné un usurier qui — ayant prêté à un quidam un million de lires — obligea son débiteur, quatre ans plus tard, à lui rendre cinq millions cinq cent mille lires. La justice n'est-elle pas aveugle ?

◇ ◇ ◇

Un médecin de Rome, Silvio Pampilione, a fait récemment une enquête sur les conditions d'hygiène à Palma di Montechiar, un bourg situé à 28 kilomètres d'Agrigento, sur la route Trapani-Syracuse. Il constata que 90 % des habitations sont privées d'eau, que 24 % des habitants dorment par terre, que 1972 lits sont occupés par 3404 personnes, et que sur 1000 enfants nés vivants, 104 meurent au cours de la première année.

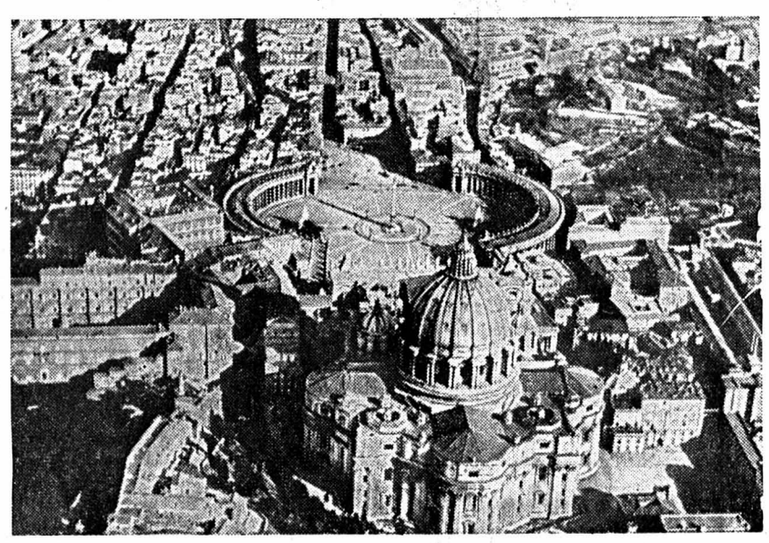

Une vue aérienne de Rome

La population de Palma di Montechiaro se nourrit presque exclusivement de pain, — 1 kilo par homme adulte — et de pâtes à l'huile. Elle ne consomme de la viande que les jours de grandes fêtes. Seuls les malades boivent du lait et quant aux œufs, ils servent uniquement de monnaie d'échange.

D'autre part, la bourgade est envahie par des milliers de rats que l'on voit un peu partout même au grand jour. En outre, dans 600 familles, on a trouvé 298 personnes atteintes de trachome.

Ainsi — constate la presse italienne — bien que le revenu national se soit accru, en 1959, de 6,6 %, que la production soit montée de 14 % et les investissements de 15 %, il y a toujours dans le sud de la péninsule des coins perdus où existe un aussi triste état de choses.

◇ ◇ ◇

Rome est menacée par une invasion de termites. On a découvert leur présence jusque dans le jardin de l'Institut de la pathologie du livre, dont une des tâches est de rechercher les meilleurs moyens de protéger les bibliothèques contre ces terribles insectes.

La première alarme a été donnée par les locataires d'un immeuble moderne. De retour de villégiature, ils constatèrent, en effet, que leurs meubles apparemment intacts, se pulvérisaient dès qu'on les touchait. Des millions de termites les avaient dévorés, ne laissant que le revêtement extérieur.

La présence des termites a été constatée dans la zone entre la Piazza Venezia et Piazza del Popolo, près de la Villa Borghese, près de la Villa Celimontana, près de la Voie Appienne et dans la Cité du Vatican. Le chœur de l'église de Sainte-Marie de Via Lata a failli être détruit et la Galerie d'arts modernes a été, elle aussi, en danger. La commission interministérielle pour la lutte contre les termites, créée en 1949, s'emploie activement à enrayer le péril.

◇ ◇ ◇

Appelée à déposer comme témoin dans un procès à Turin, une Italienne mentionne — sans penser à mal — avoir embrassé son fiancé dans l'auto où il se trouvait. Immédiatement, elle fut accusée d'avoir commis, en public, un acte contraire aux bonnes mœurs. Il ne lui fut pas facile de se défendre. Après de multiples difficultés, elle réussit pourtant à prouver que les vitres de la voiture ayant été embuées, cette dernière n'était nullement un « lieu public ».

En ce qui concerne le flirt, les sévères lois fascistes sont toujours en vigueur.

◇ ◇ ◇

On parle souvent de manque de vocation religieuse. S'il s'agit des femmes italiennes, cela n'est certainement pas vrai. En 1881, 10 jeunes filles sur 10.000 habitants prenaient le voile. Aujourd'hui, ce chiffre est de 30. Et il y a actuellement dans la Péninsule apennine 152.000 sœurs diverses.

◇ ◇ ◇

On raconte, à Rome, l'épisode suivant. Dans un sanctuaire vénéré par le peuple entre un industriel élégamment vêtu. « Santa Madonna — susurre-t-il — il me manque 50 millions. Si je ne les trouve pas, je fais faillite et des milliers d'ouvriers sombreront dans la misère! Donnez-moi ces 50 millions ! »

Au même moment une petite vieille s'agenouille à proximité. « Sainte-Marie ! — dit-elle — les outils de mon fils ont été volés. Il faut 1000 lires pour en acheter d'autres ! Sans cela, c'est la faim. Faites que je puisse me procurer cet argent ! »

« Tenez ! — s'exclame d'un ton irrité l'industriel ,lui tendant un billet de mille — Tenez ! et allez-vous-en ! Vite ! Ne me distrayez pas l'attention de la Madone ! »

M. I.

Les militants du parti de M. Lumumba ont reçu un document secret

« Le Blanc est notre ennemi »

Le service Kipa — agence catholique internationale d'information, qui a son siège à Fribourg — a donné un texte très inquiétant, précédé de l'explication suivante :

« De source absolument sûre, nous est parvenu un document intitulé : « Instructions aux militants du M.N.C. Lumumba ». (M.N.C. = Mouvement national congolais). »

Voici le texte de ce document secret : Parchemin que tout Anhutshu (Bakusu) doit avoir et connaître par cœur.

● Tout Mukusu doit l'estime et la confiance à notre libérateur Lumumba Patrice, le plus grand leader du Congo.

● Tout Mukusu est recommandé de faire un effort spécial pour montrer sa noblesse : crie fort et partout pour intimider les autres races qui sont à côté de nous.

● Ne jamais avoir peur de convaincre les gens de notre supériorité où s'inspire notre émulation, car derrière nous nous avons une force suprême à nous aider sans hésiter sur quoi que ce soit.

● Après que les autres tribus sont intimidées par nos menaces et cris, nous serons prêts à les soumettre à notre domination totale.

● Ne pas avoir peur de perdre beaucoup d'argent, nous en avons en suffisance, cela est le seul moyen malicieux pour avoir facilement le Congo en nos mains. Sans gaspiller d'argent, nous n'aurons pas la facilité de nous attirer d'adeptes, car le Congo doit devenir notre domination et notre possession Anhutshu.

● Vous n'êtes pas à ignorer que le Blanc est notre ennemi. Sans lui le Congo serait déjà notre souveraineté, car, à l'époque des Arabes, notre race avait déjà ravagé plusieurs pays qu'elle avait mis sous notre domination.

● L'armée la plus forte dont il faut se servir dès le début est le mensonge, car une fois excitée la masse se verra accusée et rien ne pourra plus la concurrencer.

● Nous devons suivre l'œuvre de nos parents et si nous ne parvenons pas à soumettre quelques têtus il nous faudra recourir à la force sinon à la violence.

● Le plus grand ennemi de notre initiative est le clergé : il a le plus grand monopole sur les gens. Il faut employer la Russie pour le paralyser, ne jamais le respecter, lui chercher le plus de misère possible pour qu'il n'ait pas le moyen de nous opposer aux ennemis. Chercher tous moyens faux pour l'opposer au peuple, même à ses fidèles, afin de changer sa doctrine et imposer la nôtre que vous connaissez.

● Exciter la masse à ne jamais pratiquer ni croire à la religion chrétienne pour qu'elle puisse se révolter plus facilement contre tous missionnaires et prêtres réguliers.

● Quand le Congo sera en entier en notre pouvoir, nous mettrons tous les nôtres au pouvoir à tous les postes de commandes, et tous les intellectuels d'autres races seront petit à petit supprimés.

● Il est très nécessaire d'envoyer les nôtres dans toutes les universités du monde, le plus grand nombre en Russie où nous aurons beaucoup plus de privilèges. Les finances de notre chef politique Lumumba sont uniquement pour arriver à ce fait.

● Vous vous adresserez aux gens qui sont faciles à dominer et à tromper car cela vous servira pour convaincre leurs frères de races et adopter notre doctrine. Ils croiront tous que nous leur faisons du bien et l'unité avec eux. Partout nous devons les avoir tels que les colonialistes faisaient semblant de nous traiter humainement.

● Ne jamais nous trahir entre nous-mêmes ; s'il s'agit de la mort nous garderons le calme si vous n'avez pas d'argument à présenter. Nous dominerons le Congo entier et nous soumettrons tous les peuples pendant toute l'éternité. Amen.

Remarque : Ceci est formel entre les Anhutshu seulement. Jamais le montrer à qui que ce soit et si par malheur ceci tombe entre les mains d'autres races, vous renierez catégoriquement le fait et direz que ce sont des ennemis.

L'Angleterre et l'Europe

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Cependant, il ne faut pas oublier que M. Macmillan est opposé à une confédération européenne. Comme le général de Gaulle, le premier ministre britannique est plutôt partisan d'une coalition de « l'Europe des patries ». Pour sa part, le chancelier Adenauer aurait promis à M. Macmillan qu'il ne participerait pas à l'intégration européenne.

Plusieurs facteurs ont influencé le rapprochement entre le leader britannique et son homologue allemand. On tient à faire remarquer ici que la détérioration du climat international n'est pas étrangère à l'initiative du premier ministre anglais. D'autre part, les Anglais semblent prêts à tout faire pour éviter un nouvel antagonisme opposant la France et l'Allemagne.

Bien que les arguments des adversaires de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun n'aient plus la même audience que par le passé, de nombreux obstacles rendent encore difficile un rapprochement entre l'Angleterre et l'Europe des Six. Entre autres, cela amènerait certainement une hausse des denrées alimentaires.

Les réunions périodiques de ministres économiques, comme cela a été annoncé, permettront sans doute d'arriver à des résultats plus concrets. Très prochainement des consultations s'engageront entre les pays membres du Marché commun et ceux de la zone de libre-échange.

« La signification historique que M. Macmillan donne à cette rencontre, notait l'éditorialiste du « Guardian » (libéral), prendra un sens véritable lorsque l'Europe sera unifiée.»

Jean-Claude BUHRER.

Par monts et vaux

L'évolution du tourisme

Pour nos grands-parents, et même encore pour nos parents, le voyage était une aventure, un enrichissement de l'esprit, une confrontation entre les notions acquises et la réalité ; il devait satisfaire un besoin de connaissance et une curiosité intellectuelle, surtout être complété par un séjour consacré au repos, aux promenades et à la lecture.

Tout cela est bien changé aujourd'hui. L'expansion du tourisme depuis la deuxième guerre mondiale est un des importants faits sociaux du siècle. Et grâce aux statistiques, aux remarquables travaux entrepris dans le monde entier, aux nombreuses études du marché, on parvient à saisir divers éléments qui, par une étude comparative suivant des normes très généralisées, permettent de tirer des enseignements probants sur l'évolution des formes du tourisme.

Cette évolution est principalement marquée par les progrès considérables des moyens de transport. Tout d'abord, le parc automobile de tous les pays européens s'est accru considérablement. Le tourisme automobile a également suivi cet accroissement en donnant à une clientèle nouvelle la possibilité d'utiliser pour ses vacances son propre moyen de transport, d'où économie d'argent, autonomie de déplacement, liberté dans l'application de l'horaire et plus grande variété de choix quant à l'hébergement. L'automobiliste qui, à cinq heures le soir, ne trouve pas à se loger à Zurich, poursuit sa route et est quasiment certain de trouver un gîte confortable avant la tombée de la nuit... Tout simplement, il aura fait 60 à 100 kilomètres de plus qu'il ne pensait pour cette étape... Mais une autre fois, il prendra bien soin d'éviter Zurich et choisira un autre itinéraire.

Ces avantages pour l'automobiliste sont tempérés par un inconvénient majeur, soit la nécessité d'utiliser le plus souvent des routes qui escamotent les sites et curiosités touristiques et qui, de plus, sont encombrées, d'où fluidité précaire de la circulation.

Le tourisme collectif en autocar marque une tendance à une certaine régression. Mais il est indéniable que l'excursion de la journée et le voyage de courte durée sont de plus en plus appréciés par une clientèle aimant la route mais ne voulant pas utiliser de voiture particulière pour mieux pouvoir admirer le paysage. Quant aux voyages au long cours, qui conviennent mieux à la clientèle des groupements existants qu'à celle des groupes de fait dont la composition est souvent trop hétéroclite, ils posent un problème capital : celui de l'hébergement. Un hôtel, en pleine saison, pourra peut-être facilement héberger quatre ou cinq automobilistes, mais il est souvent dans l'impossibilité de loger d'un coup 40 à 50 personnes; c'est pourquoi, dans certaines villes, quelques établissements hôteliers se désintéressent de la clientèle privée et consacrent tout leur équipement à la réception des voyageurs par cars ; si le calendrier est bien établi, l'affaire est des plus rentables bien que, arrivant souvent tard le soir et repartant tôt le matin, la clientèle des cars ne soit pas d'un grand intérêt pour les commerçants de la localité.

Les compagnies de transport aérien ont enregistré l'an dernier 96 millions de passagers, ce qui représente une augmentation de 10 % par rapport à 1958. Le transport aérien a ainsi pris une importance primordiale dans l'évolution du mouvement touristique. Cette nouvelle forme de déplacement tend à appeler aux voyages de nouvelles couches de la société car la vitesse de déplacement permet, dans un même laps de temps, de parcourir des itinéraires toujours plus étendus.

Bien que l'accroissement du trafic ferroviaire soit moins spectaculaire que celui de l'aviation, le rail a ses amis ; ils sont de plus en plus nombreux grâce à l'augmentation de la vitesse, la régularité des horaires, le meilleur confort et le développement considérable des places couchées.

Les croisières maritimes et le tourisme fluvial augmentent, également, le nombre de leurs adeptes ; leur succès est principalement dû au besoin de calme et de repos qu'éprouvent les hommes d'affaires.

×××

Ainsi, les moyens de transport collectif ou individuel par la route, par le rail, par les fleuves, les lacs et les mers, par les airs enfin se développent à une cadence extraordinaire ; ils assurent le déplacement d'un nombre toujours croissant de touristes qui, grâce au progrès de la rapidité, peuvent étendre de plus en plus l'ampleur de leurs circuits.

Mais il n'est pas rare d'entendre les transporteurs affirmer que leur clientèle serait encore plus nombreuse si les moyens d'hébergement existaient en nombre plus satisfaisant. C'est un fait incontestable ; l'hôtellerie ne se développe pas à la même cadence que le transport. Et d'ici à très peu d'années, seuls les pays et les villes qui auront compris la nécessité absolue de construction de nouveaux hôtels pourront encore jouer un rôle dans le mouvement touristique mondial. La Grèce, la Yougoslavie, la Tunisie, font un effort considérable dans ce sens. Paris même annonce la construction prochaine d'un nouvel hôtel de mille chambres (ce qui représentera plus de 1500 lits) près de la gare d'Orsay ; cet établissement sera construit avec l'aide des pouvoirs publics qui annoncent, d'autre part, l'octroi de crédits à intérêts très limités aux hôteliers français prenant l'initiative d'agrandir leurs établissements.

Pour conclure : Il faut vivre avec son temps. L'adaptation des possibilités d'accueil, principalement dans les villes, impose une politique cohérente et génératrice de nouvelles richesses.

R. D.

Le tour du monde EN 5 ÉTAPES

★ *Le gouvernement britannique envisage de nouvelles simplifications dans les formalités administratives pour les touristes se rendant en Europe. Alors que depuis trois mois déjà les Anglais peuvent se rendre en Belgique, au Luxembourg, au Pays-Bas et en Allemagne fédérale munis d'une simple carte d'identité, l'abolition du passeport interviendra encore dans les prochains mois pour le Danemark, la Norvège, la Suède, l'Autriche, le Portugal et la Suisse.*

★ Le planétarium le plus moderne du monde vient d'être inauguré à Munich. Grâce à de nouveaux instruments, la coupole, haute de 18 mètres, est dotée d'une luminosité exceptionnelle. On peut y admirer, outre les planètes de notre système solaire, plus de 9000 étoiles, la Voie lactée et même une excellente figuration de satellites artificiels.

★ *M. James Mac Carthy, vice-président de l'Association des hôteliers de New-York, annonce que 25 millions de dollars seront consacrés cette année à la modernisation des principaux hôtels de cette ville.*

★ L'Union internationale des fabricants pour la protection de la propriété industrielle tiendra ses assises annuelles du 20 au 23 septembre, à Neuchâtel.

★ *Le nouveau navire amiral de la flotte marchande italienne « Leonardo da Vinci », qui peut transporter 1326 passagers, est doté d'un réseau indépendant de télévision ; il permet de suivre, depuis les salons, les séances de cinéma, les concerts, bals et autres manifestations qui ont lieu sur le navire.*

CARNET DU JOUR

Mercredi

Cinémas

Arcades : 15 h. et 20 h. 30, Les grandes familles.

Rex (Théâtre) : 15 h. et 20 h. 15, Le monstre des abimes fantastiques.

Studio : 15 h. et 20 h. 30, Froid dans le dos.

Cinéac : 14 h. 30 et 20 h. 30, Mon chien.

Apollo : 15 h. et 20 h. 30, P'tite tête de troufion.

Palace : 15 h. et 20 h. 30, L'amour comme la femme le désire.

PHARMACIE D'OFFICE

(dès 23 h., pour urgences seulement) : Pharmacie Coopérative, Grand-Rue

MOTS CROISÉS

Problème No 334

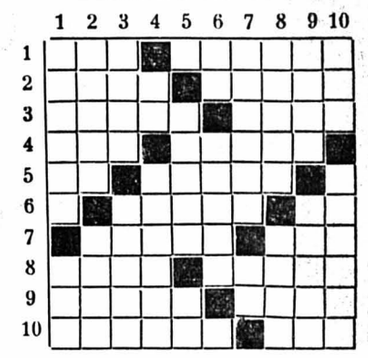

HORIZONTALEMENT

1. Grand rassemblement populaire. — Ses clients sont très riches.
2. Un avare les empilait. — Sert à aplanir.
3. Son hôte est son anagramme. — Protège l'entrée d'un port.
4. Sont employés par les dessinateurs. Est vert dans une salle de jeu.
5. Fin d'infinitif. — Conduisent bien des gens à Vichy.
6. Effets de l'âge. — Numéro du vaincu de Crécy.
7. Petit animal. — Noblesse.
8. Affectation chez les Anglais. — Montré sans discrétion.
9. Piquant. — Est enfoncé dans le sol.
10. Bonnet de vache. — Au pied d'un animal.

VERTICALEMENT

1. Se plantent en tous lieux. — Géant de la route.
2. Renferme un peu de carbone. — Huche pour serrer le pain.
3. Liquides organiques. — Des combats s'y déroulent.
4. Moitié du nom d'un célèbre Bernard. — Courbure d'une voûte.
5. Des clercs y travaillent. — Voyelles.
6. Préfixe. — Angle saillant.
7. Donnent de la lumière. — Occlusives.
8. Sont annoncés par l'hallali. — Il marche facilement.
9. On en porte qui sont faux. — Rincée.
10. Un certain temps. — Il manque de souffle.

Solution du No 333

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	H	■	R	A	L	E	U	R	S
2	N	O	M	■	T	I	T	R	E	S
3	N	U	I	T	■	C	E	N	T	■
4	E	X	T	A	S	E	■	E	R	E
5	M	■	E	P	I	N	E	■	O	N
6	I	L	■	E	N	C	R	E	■	T
7	S	O	L	■	C	E	R	I	S	E
8	■	C	E	P	E	■	E	R	I	N
9	C	H	A	I	R	S	■	E	U	T
10	C	E	R	N	E	E	S	■	M	E

RADIO

Mercredi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h., réveil champêtre. 7.15, informations. 7.20, musique récréative matinale. 11 h., émission d'ensemble. 11.35, refrains et chansons modernes. 12 h., au carillon de midi, avec, à 12.30, le rail, la route, les ailes. 12.45, informations. 12.55, d'une gravure à l'autre. 13.40, une page de Mozart.

16 h., feuilleton. 16.20, une œuvre d'E. Bloch. 16.40, musique légère. 17 h., la guirlande des vacances. 18 h., La fée des poupées, de J. Bayer. 18.15, nouvelles du monde chrétien. 18.30, présentation des clubs de football. 18.45, juke box informations. 19 h., la tribune suisse des journalistes. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.45, fermé à clé... 20 h., concert symphonique par l'Orchestre suisse du Festival de Lucerne, direction : Rafael Kubelik, et avec le concours du Chœur du Festival, direction : Albert Jenny. Solistes : Ernst Häfliger, ténor ; Forbes Robinson, basse. 22.10, pour l'année Chopin. 22.30, informations. 22.35, le miroir du monde. 23 h., présentation des Jeux olympiques.

Second programme

Jusqu'à 19 h., programmes de Sottens et de Monte-Ceneri. 19 h., émission d'ensemble. 20 h., un soir au pays des tulipes... musique légère, danses et chansons. 22 h., mélodies-souvenirs. 22.10, micro-magazine du soir. 22.30, programmes de Sottens et de Monte-Ceneri.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, informations. 6.20, les trois minutes de l'agriculture. 6.25, chants populaires étrangers. 6.50, propos du matin. 7 h., informations. 7.05, les trois minutes de l'agriculture. 7.10, musique populaire. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., pièces d'orchestre, de P. Mascagni. 12.20, nos compliments... 12.30, informations. 12.40, midi musical. 13.25, imprévu. 13.35, chant. 14 h., pour Madame.

16 h., Bachianas Brasileiras, de H. Villa-Lobos. 16.30, causerie. 16.50, Quatuor, de C. Lœwe. 17.15, cinq danses allemandes de Schubert. 17.30, l'heure des enfants. 18 h., chansons italiennes. 18.15, piano. 18.30, chansons et danses de Calabre. 18.45, préliminaires aux Jeux olympiques d'été à Rome. 19 h., actualités. 19.20, communiqués. 19.30, informations, écho du temps. 20 h., airs de danse. 20.10, « Uli der Pächter », évocation d'après Gotthelf. 21.15, causerie. 22.15, informations. 22.20, night-club international.

TÉLÉVISION ROMANDE

20.15, téléjournal. 20.30, les Jeux olympiques d'été, Rome 1960. 20.50, une nouvelle aventure de Robin des Bois. 21.15, en direct de Murl... reportage. 21.50, le régional. 22 h., informations.

ÉMETTEUR DE ZURICH

20.15, téléjournal. 20.30, « Junge Liebe auf Besuch », comédie. 22 h., avant les Jeux olympiques 1960. 22.15, téléjournal.

Un des meilleurs romans dessinés français

CÉCILE

Copyright by Opera Mundi et Cosmopress

2 fois du tonnerre!

Pour tremper

Stupéfiant: vous trempez votre linge deux heures dans une solution d'OMO et la saleté la plus tenace se détache entièrement d'elle-même!
OMO lave pour vous: sans peine vous rendez impeccables les cols de chemises et les torchons de cuisine maculés. La vérité saute aux yeux: Avec OMO trempé est à moitié lavé!

2 heures suffisent

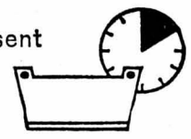

Pour prélaver

Toutes les ménagères sont unanimes: OMO est idéal dans n'importe quelle machine à laver! OMO pénètre dans le linge et détache la saleté à fond et en douceur.
En plus, le nouvel OMO est très efficace, d'où économique au dosage!

Maintenant aussi dans l'avantageux paquet double

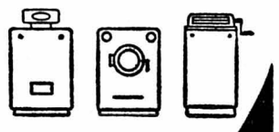

Paquet normal -.65
Paquet double 1.25

Ménagères Infirmières Vendeuses

toutes apprécient nos blouses de travail

Blouse de travail
boutonnant dans le dos
Longues manches à partir de . **11.80**

Blouse de travail classique, à partir de . . . **16.80**

Tablier de service, belle cretonne blanche, bavette ornée de jours **3.95**

AVEC RISTOURNE

La Cité
ST HONORE Neuchâtel ST MAURICE

Pourquoi une cure de Circulan en été ?

Les changements brusques de température observés en été ont des répercussions sur notre organisme et notamment sur la circulation du sang.

Une CURE de **Circulan** remède à base de plantes, au goût agréable, sera salutaire, régularisera la circulation et **après la cure, vous vous sentirez mieux !**

Fr. 4.95, ½ l. 11.25, 1 l. 20.55 (économie 4 fr.)
Circulan chez votre pharmacien et droguiste.

A vendre

poussette-pousse-pousse

en bon état. S'adresser à F. Dévaud, Fontaine-André 96, Neuchâtel.

TAPIS

Magnifique milieu bouclé, rouge, vert ou gris : 160 × 230 cm., Fr. 40.- ; 190 × 290 cm., Fr. 60.- ; 250 × 350 cm., Fr. 105.-.

W. Kurth, avenue de Morges 9, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66.

Le vélomoteur **Florett**

convient pour notre pays accidenté

AGENCE :

M. BORNAND POTEAUX 4

Scie WIMA

INCROYABLE
Fr. 20.-
par mois pendant 12 mois
et 1 acompte de Fr. 40.—
soit au total Fr. 280.—
ou au comptant
Fr. 250.-

45 kg. - démontable - complète - moteur ½ CV - démarreur automatique - lame 28 cm. - courroie - câble - guide - porte-mandrin - table de 50 × 70 cm.
Livraison franco gare
Ecrire pour documentation à
CODIC S.A. - Genève
30, rue Malatrex - Tél. (022) 34 34 25

Belle maculature à vendre
à l'imprimerie de ce journal

A vendre
pour cause de démolition, portes, buffets, boiseries. Pressant. Tél. 7 15 54.

POITRINE DE MOUTON
BOUCHERIE
R. MARGOT

A vendre, pour cause de double emploi,
UN MIXER
« Swiss Twin Beater » neuf, modèle 60, avec accessoires : crochets à pétrir, double fouet, couteau à mixer. Payé 130 fr., cédé à 110 fr. Adresser offres écrites à 248-620 au bureau de la Feuille d'avis.

MEUBLES
à vendre. — Tél. 6 38 15.

Quand on a bien soif...
RIVELLA
tout autre que les autres!

Prochain cours de répétition...

Nous servons des abonnements militaires de 3 semaines
au prix de
Fr. 2.30

Le versement doit être effectué d'avance sur notre compte postal IV. 178 ou à nos guichets.
Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

ÉCHANGEZ vos vieux meubles contre des neufs

C'est la meilleure solution pour faire une bonne affaire

MEUBLES LOUP
Beaux-Arts 4 - Tél. 5 30 62

FRIGOS

Des nouveaux modèles admirables !
Des prix renversants !

FRIGOS

★ BOSCH
★ BAUKNECHT
★ PINGUIN
★ WESTINGHOUSE
★ NEFF
★ PHILCO
★ BAHRE
★ IGNIS
★ FORSTER
★ SIBIR, etc.

Conditions intéressantes, reprises, facilités, chez le grand spécialiste

aux Arts Ménagers sa.

Neuchâtel, 26, rue du Seyon

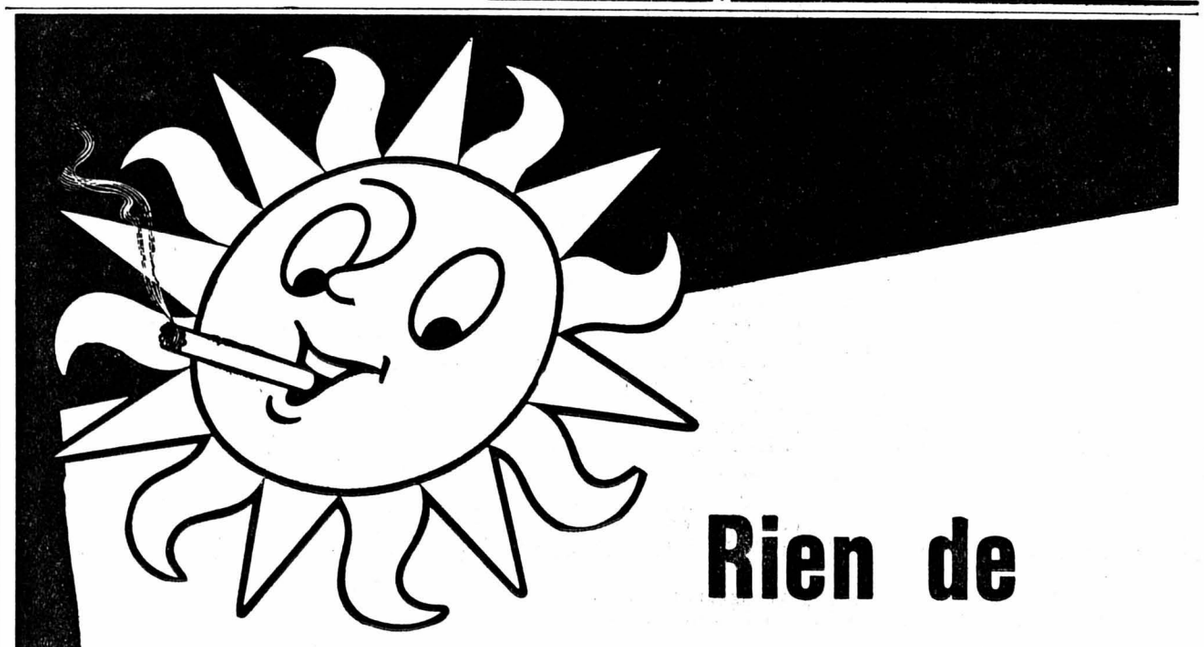

Rien de nouveau sous le soleil !

Filtre !
Exagération n'est pas argument
disait Talleyrand
Il n'y a pas des filtres et des superfiltres
Mais des filtres qui filtrent
Et d'autres qui ne filtrent rien
Et tous les super... latifs n'y changeront rien.

Papier poreux !
Poreux, pas poreux, superporeux
Lequel vaut le mieux ?
Depuis 20 ans le papier
de la Marocaine est un papier
de haute porosité
Personne ne le sut,
Le fumeur s'en aperçut.

Le filtre H54, vous protège encore mieux !
H54 est le filtre qui filtre
Et si meilleur filtre devait un jour exister
Il filtrera la délicieuse fumée
de la Marocaine !

vraie
LA CIGARETTE DES SPORTIFS

MERCREDI - SPORTS

RÉSUMONS

La fièvre monte à Rome. On est à la veille de la cérémonie d'ouverture des XVIImes Jeux olympiques. Les touristes envahissent par milliers la ville éternelle. Tout est prêt pour l'heure H, c'est-à-dire l'arrivée de la flamme olympique qui, espérons-le, ne s'éteindra pas une fois encore.

Les experts publient les résultats de leurs études. Les Soviétiques semblent placés pour remporter, comme à Melbourne, un nombre impressionnant de médailles. Les Américains, à part l'athlétisme et la natation, ne peuvent caresser de grands espoirs de battre leurs rivaux.

Révélation aux Jeux de Melbourne en 1956, l'athlétisme australien va tenter de faire aussi bien cette année. Les gens des Antipodes bénéficieront d'un athlète exceptionnel : Herbert Elliott, recordman mondial du 1500 mètres. Il paraît impensable qu'il soit battu dans cette épreuve. Le sauteur en hauteur Porter, d'autre part, est capable de passer 2 m. 12 ! On peut donc lui prévoir une médaille.

Le football continue de rayonner dans notre pays. Nous parlons des équipes de troisième ligue de notre région. Karl Rappan prépare intelligemment notre équipe nationale et multipliera les entraînements cet automne. Le prochain est prévu à la Chaux-de-Fonds contre Lyon. Il nous faudra être prêt pour affronter les Belges et les Suédois pour obtenir la qualification qui donnerait à nos footballeurs l'occasion de visiter le Chili. Le chemin de l'Amérique du Sud est long et pénible. Mais avec le nouvel esprit qui règne dans notre formation nationale, tout est possible.

Cl.

A la veille de la cérémonie d'ouverture des XVIIme Jeux olympiques

Le duel russo-américain vu par les experts

La quantité aux premiers, mais la qualité aux seconds

Bien que les Américains aient acquis de la force dans la natation et l'athlétisme qui sont les sports-rois, il est peu probable qu'ils puissent remporter, cette année encore, davantage de médailles que les Soviétiques.

Le rapport des forces avait été, en 1956, de 98 à 74 en faveur des Russes. Les Américains avaient recueilli 51 médailles en athlétisme et natation.

Supériorité russe

Cette année-ci, dans les mêmes épreuves, les experts créditent les Américains de 45 médailles (27 or, 10 argent et 8 bronze) dans les deux sports cités, ou un total de 69 contre 90 pour les Russes. La supériorité russe sera déterminante, grâce aux sports secondaires. Mais pour la statistique, les médailles ont toutes la même valeur. Précisons que les points faibles américains sont pentathlon moderne, tir, canoë féminin, escrime féminine.

Bonne place pour les Allemands

La troisième place reviendra probablement aux Allemands, qui la reprendront aux Australiens. Ceux-ci avaient aligné une formation inhabituelle en 1956, pour enlever 35 médailles. On pense que les Allemands remporteront, cette fois-ci, 38 médailles.

Autres prévisions : l'Australie et la Hongrie pourraient obtenir 25 médailles, l'Italie 22, la Pologne et la Roumanie 16, le Japon et la Turquie 13, la Finlande, la Suède et la Grande-Bretagne 12, la Hollande 10, la Tchécoslovaquie 8 et la France 7.

Nos représentants ont-ils été oubliés ? Nous ne le pensons pas car on ne voit guère où nous serions capables de décrocher plus de deux ou trois médailles.

Les nageurs olympiques intensifient leur entraînement

L'entraîneur de l'équipe américaine n'est pas encore fixé

Il fait chaud à Rome et par cette canicule il est agréable de se tremper dans une onde fraîche.

George Haines, l'entraîneur des nageuses américaines en a décidé autrement et a tout simplement annulé l'entraînement que les ondines américaines devaient faire hier après-midi, reportant la séance à ce matin.

L'entraîneur indécis

Durant la séance d'hier matin, Patty Kempner semble avoir gagné sa place dans l'équipe des Etats-Unis du relais 4 fois 100 mètres quatre nages. Patty Kempner nagera le parcours de brasse orthodoxe car elle a réalisé 1' 23"1 contre 1' 23"3 à son adversaire et coéquipière Ann Warner. Cependant George Haines est encore indécis car les deux nageuses se tiennent de près.

Yamanaka dangereux

Les nageurs des autres pays ne restent pas inactifs. Ainsi l'Australienne Dawn Fraser a nagé un 100 mètres en 1' 02"2. Elle a pris un départ ultra-rapide virant aux 50 mètres en 28" juste. Murray Rose, après avoir eu du mal à s'adapter à la chaleur romaine, paraît maintenant acclimaté. Sur 400 mètres, il a été chronométré en 4' 21"5. Enfin on rapporte que le Japonais Yamanaka a couvert un 200 mètres en 2' 0"8...

Il ne s'agit que d'un écho de bassin mais avec Yamanaka tout est possible.

La fièvre olympique monte

On ouvrira demain, avec un faste sans précédent, les Jeux olympiques de Rome. Ces joutes éclipsent (presque) tout. On procède aux ultimes entraînements, on fait des confidences, on applaudit au passage de la flamme symbolique, on s'apprête à battre des records. Ayez-en ci-dessous la confirmation par l'image

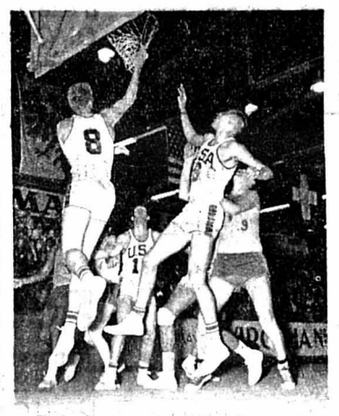

Les basketteurs américains viennent de faire une démonstration à Genève. Ils ont battu nos représentants par 122 - 37 ! Ils détiennent le titre depuis 1936. Il ne semble pas qu'ils le perdront

Notre boxeur Hans Büchi a déjà mis les vêtements de l'équipe olympique. Le voici, exprimant sa joie d'être du voyage

A chaque escale, dans la Péninsule, la flamme olympique est l'occasion de manifestations enthousiastes. Voici l'accueil qu'on lui réserva à Catane

Le match de l'amitié contre la Suisse à Fribourg-en-Brisgau a été marqué par un exploit des athlètes allemands, qui couvrirent le 4 fois 100 m. en 39"8. Les Américains devront compter avec eux. De gauche à droite : Cullmann, Hary, Mahlendorf et Lauer I

JEUX OLYMPIQUES

A la session du comité international olympique

Avery Brundage réélu

M. Avery Brundage a été réélu par acclamation comme président du C.I.O. lors de la dernière séance du congrès de cet organisme à Rome. Le mandat du président est désormais de 4 ans au lieu de 8, en fonction d'une modification des règles adoptées la veille. M. Armand Massard (Fr) a été réélu premier vice-président pour 4 ans et le marquis d'Exeter (G-B) deuxième vice-président pour 2 ans. M. Otto Mayer (S) a enfin été réélu chancelier.

Le congrès a procédé ensuite à l'attribution des différentes récompenses olympiques. C'est le centre universitaire sportif italien qui a reçu la coupe olympique, tandis que le diplôme olympique du mérite était conféré à M. Otto Mayer, chancelier. Le trophée « Taher » a été attribué à titre posthume au gymnaste espagnol Joachim Blue. Enfin, le trophée « Bonacossa » a été décerné au comité olympique du Liban pour la bonne organisation des Jeux méditerranéens.

Habile compromis chez les Italiens

Un habile compromis a été trouvé au sein de la délégation italienne. Le célèbre escrimeur Eduardo Mangiarotti, cinq fois médaille d'or, quatre fois médaille d'argent et deux fois médaille de bronze, a été désigné à l'unanimité comme porte-drapeau de la délégation olympique italienne lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux. On sait, en effet, que Mangiarotti avait protesté en termes très vifs contre la désignation du discobole Adolfo Consolini pour la lecture du serment olympique estimant que les résultats obtenus lors des Jeux précédents par la Fédération italienne d'escrime et par lui-même auraient dû inciter le comité olympique italien à le choisir de préférence à Consolini. En désignant Mangiarotti à l'unanimité, le C.O.N.I. et les dirigeants italiens ont voulu évidemment lui accorder « réparation partielle ».

Les footballeurs hongrois sont toujours redoutables

Toute la presse italienne chante les louanges de l'équipe olympique hongroise de football qui, au cours d'un match d'entraînement à Ostie, la plage de Rome, a battu le modeste club local par le résultat éloquent de 25-1 (9-0). On souligne toutefois que les Magyars n'eurent pratiquement pas d'adversaires face à eux. Le prestigieux avant-centre Florian Albert, qui marqua neuf buts à lui seul, est toujours égal à lui même, estiment les experts.

Nieder lance la pierre sous le regard amusé du... berger du coin.

Les athlètes américains, anglais et polonais sont allés respirer le bon air de l'Oberland

NIEDER ET RUT BATTUS PAR UN MODESTE BERGER

Après les rencontres d'athlétisme de Berne, les athlètes américains, anglais et polonais se sont vu offrir une excursion dans l'Oberland bernois, à Grindelwald.

Ils ont tâté d'un sport nouveau : le lancement de la pierre.

RÉSULTAT DÉCEVANT

Il s'agit, on le sait, d'un très vieux sport alpin, qui consiste à lancer une pierre lourde d'une cinquantaine de kilos. Les athlètes n'ont fait d'abord qu'assister à une démonstration de ce sport, mais piqués au jeu, ils s'y sont essayés eux-mêmes. Le résultat a été plutôt décevant. Le lancer de poids américain Bill Nieder, l'as polonais du marteau Taddeusz Rut, ont découvert que ce sport ne s'apprenait pas en quelques minutes ; ils ont dû s'incliner devant un modeste berger du coin...

TRAFIC INTERROMPU

Rut et Nieder se sont également mesurés au javelot. L'Américain gagna, mais, au deuxième lancement, il toucha le câble d'un télésiège, interrompant le trafic.

Parry O'Brien, le grand rival de Nieder et le champion du décathlon, se sont essayés pour leur part au cor des Alpes. O'Brien s'en tira assez bien, mais Johnson ne put extraire que des sons assez barbares...

Qu'en pensez-vous ?

Un sur quatorze

Le championnat de football a commencé. On a longuement parlé des transferts de joueurs, de la valse des entraîneurs. Quelle est la statistique des nationalités d'entraîneurs. Sur les quatorze personnes chargées de s'occuper de nos équipes, treize sont des étrangers. Seul Suisse : Châtelain, l'entraîneur de Lausanne. Le pauvre n'a pas eu de chance. Pour sa première sortie, Lausanne n'a-t-il pas perdu par 6-0 contre Granges ? Ce ne fut, aux dires des spécialistes, pas brillant.

L'adage est-il toujours valable : nul n'est prophète dans son pays ?

HOCKEY

Le programme du tournoi olympique

Le tournoi olympique de hockey sur terre aura lieu du 26 août au 9 septembre. Voici les quatre poules qui ont été constituées :

Poule A : Inde, Danemark, Hollande et Nouvelle-Zélande.

Poule B : Pakistan, Australie, Pologne et Japon.

Poule C : Allemagne, Kenya, Italie et France.

Poule D : Grande-Bretagne, Espagne, Belgique et Suisse.

Le programme des rencontres est le suivant :

26 août : Pakistan-Australie, Japon-Pologne, Grande-Bretagne-Espagne. 27 août : Suisse-Belgique, Inde-Danemark, Nouvelle-Zélande-Hollande. 29 août : Allemagne-Kenya, Italie-France, Pakistan-Pologne. 30 août : Japon-Australie, Grande-Bretagne - Belgique, Inde - Hollande. 31 août : Allemagne-France, Suisse-Espagne, Nouvelle-Zélande-Allemagne. 1er septembre : Pakistan-Japon, Italie-Kenya, Australie-Pologne. 2 septembre : Grande-Bretagne-Suisse, Espagne - Belgique, Inde - Nouvelle-Zélande. 3 septembre : Danemark-Hollande, Allemagne-Italie, France-Kenya. 5 septembre : quarts de finale (les deux meilleurs de chaque poule qualifiés). 7 septembre : demi-finales. 9 septembre : finale et match de classement pour les 3me et 4me places.

● Dans le cadre de leur préparation olympique, les basketteurs américains ont rencontré l'Espagne à Lugano. Ils ont gagné au petit trot par 91-59, après avoir mené par 49-22 à la mi-temps.

● La 12me étape du Tour cycliste du Portugal a été enlevée par le Portugais José del Moral qui a couvert les 150 km. de Beja à Tavira en 3 h. 45' 58". Il est arrivé nettement détaché, ayant près de 4 minutes d'avance sur Pascoa Castro. Sousa Cardoso conserve son maillot de leader.

● Combat de boxe des poids lourds, à Reno (Nevada) : Howard King (E-U) bat Tommy « Hurricane » Jackson (E-U) aux points, en dix rounds.

Combat de poids légers, à Sydney : David Floyd (Aus) bat Altidoro Polidori (It) aux points.

SPORTOTO Inspirez-vous de ces pronostics et VOUS GAGNEREZ ... peut-être

1.	Chiasso - Chaux-de-Fonds	2 1 x 1 2 2
2.	Granges - Grasshoppers	1 1 1 x x 1
3.	Lucerne - Bâle	1 1 1 1 1 1
4.	Servette - Winterthour	1 1 1 1 1 1
5.	Young Boys - Lausanne	1 1 1 x x x
6.	Young Fellows - Bienne	2 1 x 2 1 1
7.	Aarau - Martigny	1 1 1 1 1 1
8.	Cantonal - Lugano	2 x 1 1 2 2
9.	Nordstern - Bellinzone	2 2 2 x 1 2
10.	Schaffhouse - Thoune	1 x 1 2 x 1
11.	Sion - Berne	1 1 2 x 2 1
12.	Vevey - Brühl	1 1 1 1 2 x
13.	Yverdon - Urania	1 2 x 2 x 1

Comment prépare-t-on les épreuves olympiques des prochains Jeux ?

AUSTRALIE

On ne peut nier que les Jeux de Melbourne ont été une révélation pour la nation australienne. Sans concurrencer pour autant le rugby ou la natation, l'athlétisme a solidement pris pied aux Antipodes, et l'Australie va tenter de faire aussi bien à Rome qu'il y a quatre ans.

Aux derniers Jeux, c'était John Landy qui était l'athlète No 1 ; il était alors recordman mondial de mile et passait pour le meilleur coureur sur 1500 m. Landy, toutefois, fut battu par Delaney, un Irlandais qui pourrait bien conserver cette année encore son titre olympique !

ELLIOT INTOUCHABLE

Un jeune homme assistait à cette finale ; il la vivait avec intensité et passion : Herbert Elliott. Les temps ont changé et l'élève a succédé au maître. Aujourd'hui, le recordman mondial du 1500 m. fait un peu figure d'épouvantail ; rappelons que sa meilleure course a été chronométrée à 3'36" !

Depuis sa course-record de Göteborg, en août 1958, Elliott n'a jamais été inquiété par quiconque. Certes, sur le plan tactique, on fait grand cas des Roszavolgyi, Waern, Burleson, Delaney et Valentin, mais l'Australien apparaît comme le favori incontesté de Rome. Il s'est préparé avec minutie et bénéficie des conseils du célèbre entraîneur Percy Cerutty.

UNE MÉDAILLE A PORTER ?

Il y a toutefois d'autres atouts qu'il sied de connaître. Gosper descend régulièrement à 46"2 sur 400 m., alors que Blue est un grand espoir des 800 mètres. Sur les longues distances, Thomas, Power et Stephens ont déjà accompli de brillants exploits ; ces trois coureurs devraient particulièrement se distinguer sur 5000 et 10.000 mètres. Reste Porter, qui est un remarquable sauteur en hauteur et qui tint tête cinq heures durant à Dumas, lors de la finale de Melbourne ! C'est un athlète sûr à plus de 2 m. 12, et ses chances ne sont nullement négligeables. Ceci d'autant que Faust et précédemment Dumas sont assez irréguliers. Thomas est intouchable, mais Porter peut glaner une médaille au même titre que le nouvel espoir soviétique Brumel (2 m. 17).

N. R.

ROME
ville ouverte aux athlètes

HABILLEZ-VOUS CORRECTEMENT ! — Les journalistes ont été avisés par M. Mayer, chancelier du CIO, « d'avoir à s'habiller correctement » pour les conférences de presse du comité.

La remarque a été faite après la plainte de la direction de l'hôtel où la conférence avait lieu au nom de clients choqués par la tenue trop « sportive » des journalistes.

Précisons qu'il s'agissait tout simplement de braves reporters qui venaient d'affronter le soleil romain sur les stades, et qui étaient en chemisette.

LES SUISSES ARRIVENT. — Le village olympique compte maintenant 4238 habitants.

La délégation russe, la plus nombreuse, compte 374 membres, celle des Etats-Unis 314, celle de l'Italie 257, celle du Japon 206.

Les dernières arrivées sont celles de 37 Danois, 47 Suédois, 26 Portugais, 20 Suisses et 5 athlètes du Surinam.

LE PAUVRE CIREUR... — A-t-on joué un mauvais tour à ce malheureux cireur de bottes qui ne parlait que l'italien ? Sans doute, puisqu'il faillit être étouffé littéralement quand on put lire ce qu'un traducteur facétieux avait peint sur sa boîte à cirage : « Free polishing shoes » (cirage gratuit).

RESPECT DES AUTORITÉS RELIGIEUSES. — Les chambres 66 et 67 au centre olympique de presse ne seront pas attribuées en dépit de la pression exercée par les journalistes en mal de logement : leur dernier occupant était celui qui devint le pape Jean XXIII.

SANS SUCCÈS... — On a pu voir un jardinier essayer d'arrêter Herb Elliott, recordman du mille, alors que l'Australien courait sur une pelouse de gazon. Inutile de préciser qu'il ne l'a pas rejoint !

Toujours jeunes

C'est parce qu'ils sont en bonne santé, une santé qu'ils entretiennent en buvant chaque jour VICHY-ETAT : CELESTINS, HOPITAL ou GRANDE GRILLE. Les eaux de Vichy, incomparables par la richesse de leur composition, stimulent le foie, régularisent la digestion, équilibrent la nutrition.

VICHY ETAT

Pas d'alimentation rationnelle sans VICHY-ÉTAT

FOOTBALL

L'équipe nationale s'entraînera à la Chaux-de-Fonds

Dans le cadre de la préparation de l'équipe suisse, un premier match d'entraînement aura lieu le mercredi 7 septembre à la Chaux-de-Fonds.

La sélection nationale affrontera l'équipe professionnelle française l'Olympic lyonnais, tandis qu'en lever de rideau, le F.-C. Chaux-de-Fonds jouera contre la formation des « espoirs » suisses.

Le championnat de troisième ligue

Attention à Couvet !

Le championnat n'a pu prendre son départ selon les plans établis. Dans le groupe I, le programme a été fortement réduit par l'abstention d'Auvernier, Saint-Blaise et Couvet, retenus par la coupe suisse. Les deux premiers s'inclinèrent, du reste, devant des adversaires de ligue supérieure, tandis que Couvet, en grande forme cette année, éliminait un dangereux contradicteur : Sainte-Croix. Voici les résultats de la coupe :

Auvernier - le Parc 1-3 ; Saint-Blaise - Madretsch 0-4 ; Couvet - Sainte-Croix 1-0 ;

En championnat, les rencontres donnèrent le verdict suivant :

Groupe 1 : Buttes - Serrières 1-5 ; Audax - Blue Star 8-1 ; Fleurier II - Boudry I A 0-5.

Groupe II : la Sagne - Sonvilier 4-2 ; Boudry I B - Courtelary 1-4 ; Etoile II - Chaux-de-Fonds II 1-6 ; Floria - Fontainemelon 1-0.

* * *

Dans le groupe du « bas », les résultats sont conformes aux prévisions. Il faudra attendre l'entrée en lice de Couvet, Auvernier et Xamax II A pour se faire une idée plus précise des forces en présence. Dans le groupe II, tous les matches du programme se sont joués. Le néo-promu Chaux-de-Fonds II, qui a rajeuni son équipe, fait une entrée remarquée. La Sagne et Courtelary obtiennent un premier succès fort précieux.

Dimanche prochain, le programme sera complet dans les deux groupes.

Groupe I : Blue Star - Serrières ; Saint-Blaise - Couvet ; Buttes - Audax ; Xamax II A - Colombier II ; Auvernier - Fleurier II.

Groupe II : Xamax II B - Chaux-de-Fonds II ; Courtelary - Fontainemelon II ; Etoile II - la Sagne ; Sonvilier - Boudry I b.

We.

MARCHE

Démarche pour retarder les 50 kilomètres des Jeux

La commission de marche de la Fédération internationale d'athlétisme s'est réunie à Rome ; le délégué suisse était le Tessinois Libotte. Après avoir adopté le procès-verbal de la réunion de Zurich, la commission a procédé à un large échange de vues sur l'épreuve olympique des 50 km. marche sur route, qui doit avoir lieu le 7 septembre et dont le départ a été fixé à 13 h. 30. Vu la température régnant à Rome, les membres de la commission ont été unanimes pour qu'une démarche soit faite auprès du comité d'organisation afin que le départ soit quelque peu retardé et que le parcours soit amplement arrosé avant le passage des concurrents. La commission a émis un vœu portant sur la possibilité pour l'avenir d'un changement de l'heure de départ des grandes épreuves internationales en fonction des conditions climatiques du pays où elles se déroulent. Elle a également pris connaissance d'une proposition suédoise concernant un appareil destiné à contrôler la régularité de la marche des concurrents qui, on le sait, doivent toujours avoir un point de contact avec le sol. Cette proposition a été reportée pour étude.

NATATION

Farrell participera aux épreuves de sprint

Les entraîneurs de l'équipe américaine de natation ont deux problèmes à résoudre. Il y a tout d'abord Jeff Farrell, meilleur temps de l'année avec 54"8 et qui, relevant d'une opération de l'appendicite, fut éliminé lors des épreuves de sélection de Detroit. Depuis, Farrell a retrouvé une excellente condition et, à Rome, il a nettement battu Hunter, qui avec Larson, est engagé dans le 100 m. nage libre. On murmure que les officiels américains tenteraient de remédier à cet état de fait de manière à ce que Farrell vienne épauler Larson en sprint. Deuxième problème, celui de la composition du relais féminin 4 × 100 m. D'après les derniers tests faits, cette équipe devrait être composée de Joan Spillane (1' 02"8), Sylvia Ruuska (1' 04"8), Carolyn House (1' 07"9) et Jean Stobs (1' 03"5).

● Dans le cadre d'un meeting nautique de propagande pour les différentes formes de sauvetage, plusieurs épreuves ont été disputées et ont donné les résultats suivants :

50 m. brasse papillon : 1. Renate Wildhaber, 42"6 ; 2. Karin Müller, 42"8. 100 m. brasse : 1. Heidi Müller, 1' 40"8. 100 m. dos : 1. Rondi Young, 1' 27". 100 m. nage libre : 1. Karin Müller, 1' 16"2 ; 2. Renate Wildhaber, 1' 16"3. Plongeons artistiques : 1. Schillinger (Al) 143,50 points ; 2. Ay (Al) 117,21 ; 3. Strupler (Zurich) 107,44 p.

BOXE

DANS UN ACCIDENT DE LA ROUTE

Patterson conserve son calme

Le champion du monde des poids lourds Floyd Patterson a l'habitude des coups. C'est peut-être pour cela que les chocs en auto ne l'émeuvent pas. Alors qu'il roulait, comme passager, sur la route de Stockholm à Sœdertaelje, le chauffeur de sa voiture aperçut trop tard que l'auto qui était juste devant venait de freiner brusquement. Lancée à pleine vitesse, la voiture de Floyd vint emboutir, avec grand bruit, l'arrière de l'autre.

Le sparring-partner de Patterson, qui était à ses côtés, devint subitement très pâle... tandis que Floyd gardait un calme olympien. Il en faut plus pour l'émouvoir... Précisons que l'accident n'a fait aucun blessé.

JEUX OLYMPIQUES ROME MCMLX
Aliment officiel pour l'entraînement et les compétitions des meilleurs sportifs du monde entier
OVOMALTINE
donne des forces!

VITA protège votre famille et votre santé

« VITA » Compagnie d'assurances sur la vie
Agence générale de Neuchâtel : L. von Kaenel
Rue de l'Hôpital 9 - Tél. 5 19 22

Pour vos installations électriques et vos réparations
UNE MAISON SÉRIEUSE
H. BURGY
ELECTRICITÉ
1950 - 1960
Projets - Devis sans engagement
Magasins-bureaux Saint-Maurice 11 Neuchâtel
Tél. 5 26 48 - 8 20 77

GALLACCHI
NEUCHATEL
RUE POURTALÈS 3
MAÇONNERIE-BÉTON ARMÉ - CARRELAGE
Tél. 5 64 25

RESTAURANT DES VIEUX-PRÉS
Tél. 7 15 46
Menus sur commande
Bonne cave
Salle pour sociétés

A LA PRAIRIE, tous les jours Filets de perche sur assiette
Corsaire

Confection de cols
Raccommodage de linge
Mme STREIT
Ecluse 17
Tél. 5 63 19

Loterie du tennis de table (Téléphone)

Rectification

La liste parue dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel » du 23 août contenait deux erreurs. Il fallait lire :

Lot No 16 No 1963
Lot No 81 No 1513

Les fameuses soies aux HALLES

Mariage

Dame ayant de bonnes relations dans tous les milieux, se recommande aux personnes désirant créer foyer heureux, Succès, discrétion. Case transit 1232, Berne.

PRÊTS
sans caution jusqu'à Fr. 2000.— sont accordés à ouvriers, employés ou fonctionnaires solvables. Modes de remboursement variés.
H. GRAZ, Lausanne
Bureau : rue du Tunnel 15
Tél. 23 92 57

Grotto - Ristorante Cedraschi
MONTAGNOLA - LUGANO
Pour vacances
Septembre - Octobre - novembre. Très belles chambres avec très bonne pension, Fr. 12.— par jour
Tél. 2 53 81

EXCURSIONS L'ABEILLE

Mercredi, 13 heures, et jeudi, 9 h. 30, GRUYÈRE, tour du lac, visite de la fabrique de chocolat Cailler à Broc, 12 fr. — 31 août, 1er et 2 septembre, grand tour des Grisons et Tessin, Davos, Saint-Moritz, Lugano, Locarno (6 cols), 130 fr. tout compris. — 5 et 6 septembre, île de Mainau, l'Appenzell, Toggenbourg, Liechtenstein, Einsiedeln, 80 fr., tout compris. — Tél. 5 47 54.

DENT-DE-VAULION LE PONT - LAC DE JOUX Départ : 13 h. 30	Mercredi 24 août	Fr. 12.—
LE SOLIAT (Creux-du-Van) Départ : 13 h. 30	Mercredi 24 août	Fr. 7.—
GRINDELWALD Départ : 7 heures	Jeudi 25 août	Fr. 16.—
SCHYNIGE PLATTE Chemin de fer compris Départ : 7 heures	Jeudi 25 août	Fr. 22.—
GRUYÈRES Tour du lac de la Gruyère Départ : 13 h. 30	Jeudi 25 août	Fr. 12.—
La Maison-Monsieur Départ : 13 h. 30	Jeudi 25 août	Fr. 6.—
CHALET HEIMELIG Départ : 14 heures	Vendredi 26 août	Fr. 5.—
MACOLIN Tour du lac de Bienne Gorges de Douanne Départ : 14 heures	Vendredi 26 août	Fr. 7.—

Dimanche 28 : Arolla-Evolène Fr. 27.50
Dimanche 28 : Lac Bleu-Kandersteg . . . . . Fr. 15.50
Dimanche 28 : Gruyères (tour du lac) . . . . . Fr. 12.—

LAUSANNE : service de cars pour la campagne d'évangélisation de
Billy GRAHAM
31 août, 2, 3 et 4 septembre . . Fr. 9.—

Renseignements et inscriptions :
WITTWER
Neuchâtel - Saint-Honoré 2 - Tél. 5 82 82

PRÊTS
de 500 à 2000 fr. sont accordés à ouvrier, employé et fonctionnaire solvables et à traitement fixe. Possibilités de remboursement multiples
Service de prêts S. A.
Lucinge 16
Tél. (021) 22 52 77
LAUSANNE

La bonne friture au Pavillon des Falaises

Monsieur désirerait prendre des
leçons privées de français
Faire offres à Rud. Seiler, Bellevaux 14, Neuchâtel.

Remontage de literie et meubles rembourrés
KREBS-GIBEL
Peseux
Tél. 8 23 57 ou 8 24 67

OFFRES D'EMPLOIS

Jeune homme
est cherché comme aide pour l'écurie ainsi que pour les champs. Bon gain, vie de famille. Possibilité d'apprendre à conduire le tracteur. Faire offres à J. Jenni, Anet. Tél. (032) 8 39 62.

On demande bonne
sommelière
connaissant si possible les deux services. Entrée le 1er septembre ou date à convenir. Hôtel du Cheval Blanc, Colombier / NE. Tél. (038) 6 34 21.

Restaurant sans alcool (fermeture à 21 heures) cherche
une sommelière
Heures de travail et congés réglés. Bon gain. Nourrie, logée. S'adresser au restaurant Mireval D.S.R., le Locle. Tél. (039) 5 46 23.

INFIRMIÈRE
est demandée par clinique psychiatrique de Lausanne. — Ecrire avec références sous chiffres PT 40262 L, à Publicitas, Lausanne.

On cherche
JEUNE FILLE
pour aider à la cuisine et au ménage, dans petit restaurant. Bonne occasion d'apprendre l'allemand et la cuisine. Place bien rétribuée, vie de famille. Fermé le mercredi.
Famille Hans Funk, restaurant Sternen, Nidau près de Bienne. Tél. (032) 2 20 81.

FABRIQUE CH. HUGUENIN
PLAN 3
cherche
GRENEUR
sur cadrans. — Se présenter ou téléphoner au 5 24 75.

On cherche
dame de buffet-barmaid
et une
sommelière
pour le 1er septembre. Tél. 5 95 95.

Maison suisse de bonne réputation cherche, pour son service extérieur,
REPRÉSENTANT
sérieux, actif et ambitieux.
Nous demandons un homme de 25 à 35 ans qui, par un travail assidu et avec l'aide d'un chef de vente qualifié, désire améliorer sa situation.
Frais, salaire garanti, frais de transport, caisse de retraite, assurances, etc.
Gain moyen Fr. 1000.—/1200.— selon capacités. — Faire offres avec photo et curriculum vitae sous chiffres AS 63.369 N, aux Annonces Suisses S. A. « ASSA », Neuchâtel. Discrétion assurée.

Vendeuse
pouvant travailler seule est demandée pour le début de septembre. Adresser offres écrites à S. Z. 3815 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour
KIOSQUE
personne de confiance pour remplacements réguliers. Adresser offres écrites à U. B. 3817 au bureau de la Feuille d'avis.

Institut pour fillettes cherche
cuisinière
ou personne sachant faire une cuisine soignée ; protestante, âgée de 25 ans environ. Pas de travail secondaire ni de surveillance. Entrée le 1er octobre. Conditions et horaire de travail très agréables. Faire offres sous chiffres P. 200 - 11 K., à Publicitas, Lausanne.

ATELIER D'HORLOGERIE engagerait
horloger complet
en vue d'association.
Une REMONTEUSE DE FINISSAGE et une METTEUSE EN MARCHE pour travail à domicile. — Faire offres sous chiffres F. L. 3802 au bureau de la Feuille d'avis.

Maison de la place cherche, pour la journée ou éventuellement la demi-journée,
MÉCANICIEN
même âgé, pour l'entretien de son parc de machines. Faire offres avec prétentions et références à M. U. 3810 au bureau de la Feuille d'avis.

A Zurich-ville
on cherche
personne de confiance
pour seconder maîtresse de maison, dans appartement moderne de cinq chambres avec jardin ; chambre séparée avec bains et radio ; famille tranquille de trois personnes parlant le français ; excellentes conditions ; âge 20 à 35 ans. Références si possible. Se présenter le soir chez Mme J. Perret, 24, rue Matile, Neuchâtel, qui renseignera. Tél. 5 19 88. Date d'entrée : 15 ou 30 septembre.

On demande un bon
chauffeur
de camion. Entrée immédiate ou à convenir. Adresser offres à Jules Matthey, garage, transports, Neuchâtel, Maladière 59. Tél. 5 24 67 ou 2 93 22.

Ménage soigné avec un enfant cherche
employée de maison
expérimentée et de toute confiance. Traitement intéressant pour personne qualifiée. Tél. 5 84 74.

DEMANDES D'EMPLOIS

Employée de bureau
ayant dix ans de pratique, cherche place pour réception, téléphone, sténodactylo. Bonnes connaissances d'allemand et d'anglais (orales). Eventuellement travail social. — Tél. 5 42 23.

Employée de bureau
diplômée, cherche place pour la correspondance allemande et tous travaux de bureau. Région Neuchâtel-Boudry.
Adresser offres écrites à B. H. 3798 au bureau de la Feuille d'avis.

Etudiante allemande
de 21 ans, désirant apprendre le français, cherche place dans famille, pour surveiller les enfants ou aider au ménage, pendant les mois de septembre et octobre 1960. Offres sous chiffres H. R. 3807 au bureau de la Feuille d'avis.

Peintre en bâtiment
qualifié, possédant permis de conduire, cherche place stable dans entreprise de Neuchâtel. — Adresser offres écrites à E. K. 3801 au bureau de la Feuille d'avis.

STÉNODACTYLO
connaissant l'allemand, le français et l'anglais, ayant deux ans de pratique, cherche place à Neuchâtel ou aux environs immédiats. Libre tout de suite. Adresser offres écrites à G. M. 3803 au bureau de la Feuille d'avis.

Véhicules à moteur

A vendre
« Austin » A 40
Plaques et assurance payées. Prix 1800 fr. — Adresser offres écrites à I. O. 3805 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
« VESPA »
modèle 1955, 150 cc., en parfait état. Tél. 6 39 22 pendant les heures de bureau.

A vendre
« Opel Olympia »
modèle 1952, cabriolet, avec radio. Très bon état général. Adresser offres écrites à 248-621 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre une
« Topolino »
en parfait état. Tél. 8 12 07, le soir 8 17 93.

DEM. A ACHETER

On cherche une
tondeuse à gazon
Adresser offres écrites à N. V. 3811 au bureau de la Feuille d'avis.

Si vous avez des meubles à vendre retenez cette adresse
AU BUCHERON
Neuchâtel, tél. 5 26 33

Je cherche
ruches d'abeilles D. B.
vides. Faire offres avec prix au 7 96 53.

J'achète
PIANO
ayant éventuellement besoin de réparations, pour débutant. (Paiement comptant.) Offres d'urgence sous chiffres SA 6495 B aux Annonces Suisses S.A., ASSA, Berne.

PERDUS - TROUVÉS

Trouvé un
petit sac
beige, à Cortaillod, au Bas-de-Sachet. S'adresser à Marcel Vuitel, Tailles No 5, Cortaillod.

PROF. MÉDICALES

Docteur
Aline BUTTICAZ
ABSENTE
jusqu'au 6 septembre

APPRENTISSAGES

LA DIRECTION DES TÉLÉPHONES NEUCHATEL
cherche pour Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds
plusieurs apprenties téléphonistes

Les candidates doivent être de nationalité suisse, âgées au maximum de 20 ans, avoir une bonne instruction et des connaissances suffisantes de la langue allemande.
L'apprentissage d'un an débutera le 1er octobre 1960. Bon salaire dès le début.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de
Monsieur Julien REDARD
ancien maître ferblantier, sa famille, dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, prie toutes les personnes qui l'ont entourée de trouver ici l'expression de sa vive gratitude.

dans quelques jours le message du christ vous sera annoncé par **billy graham** et son équipe tous les soirs à 20 h. 15 à lausanne stade olympique du 29 août au 4 septembre

BANQUE EXEL BANK
Prêts
Banque Exel
5, avenue Rousseau
Tél. 5 44 04
NEUCHATEL

3 MODÈLES 1 PRIX

6.90

BABY-DOLL
en charmeuse unie ou fantaisie
avec petite manche, veste et culotte garnies de ruche.
Coloris mode. Tailles 40 à 44 **6.90**

A notre RAYON de
BLOUSES
BLOUSES chemisier sans manches
BLOUSES décolletées en belle popeline sanforisée en blanc et coloris mode. Au choix **4.90**

BELLES ROBES D'ÉTÉ
en superbes imprimés
Au choix, sans exception **20.-**

AU LOUVRE
La nouveauté SA
NEUCHÂTEL

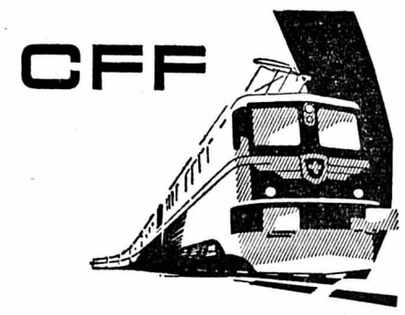

Dimanche 28 août 1960, pour les fins becs...

Course surprise
« La sortie des gourmets »
MENU GASTRONOMIQUE

Brochettes de foie de volaille Forestière
Consommé au Porto
Filets de sole Marguery
Pommes vapeur
Reine de Bresse truffée Renaissance
Pommes hérisson
Salade japonaise
Fins petits pois Marquise
Fromages assortis
Tranche Sicilienne

Dès Neuchâtel, prix dîner compris, Fr. 32.—

Renseignements et inscriptions auprès de toutes les gares de la région, des bureaux de renseignements C.F.F. Neuchâtel-gare et ville, et des agences de voyages, jusqu'au 27 août 1960, à 12 h.

Mercredi 24 août	**MOOSEGG** BERNE - L'EMMENTAL Départ : 13 heures	Fr. 12.—
Mercredi 24 août	**CHASSERAL** Départ : 13 h. 30	Fr. 7.—
Jeudi 25 août	**CHAMONIX Col de la Forclaz** Départ : 6 h. 15 (carte d'identité ou passeport)	Fr. 26.—
Jeudi 25 août	**GRAND-SOMMARTEL** LA BRÉVINE - LA SAGNE Départ : 13 h. 30	Fr. 7.—
Vendredi 26 août	**Grand-Saint-Bernard** Départ : 6 h. 15	Fr. 25.50
Vendredi 26 août	**DENT-DE-VAULION** LAC DE JOUX - LE PONT Départ : 13 heures	Fr. 12.—
Samedi 27 août	**CHASSERON** Départ : 13 h. 30	Fr. 8.50

AOUT
Dimanche 28 : Trois cols . . Fr. 28.50
Dimanche 28 : Schynige Platte Fr. 22.—

LAUSANNE : service de cars pour la campagne d'évangélisation de
Billy GRAHAM
31 août, 2, 3 et 4 septembre . . Fr. 9.—

Programmes - Renseignements - Inscriptions
Autocars FISCHER ou Voyages & Transports
Marin (Neuchâtel) Tél. 7 55 21
(sous les Arcades) Tél. 5 80 44

L'actualité suisse et neuchâteloise

Pour voir le Saut-du-Doubs les Français paient 50 fr. (anciens)

Comme on l'a annoncé, un Neuchâtelois domicilié à Antibes, M. Max DuBois, qui est propriétaire sur la rive française des terrains qui dominent le Saut-du-Doubs, a décidé, non de favoriser le tourisme, mais d'en profiter. Ainsi un beau jour, dernièrement, les promeneurs ont été arrêtés par des fils de fer barbelés et priés de passer à la caisse pour pouvoir admirer la chute de la rivière frontalière (ci-dessous). Cela coûte 50 centimes. Les autorités locales et régionales se sont émues de cette situation et la solution de l'expropriation est envisagée, du moins pour le chemin jusqu'au belvédère.

Ci-contre : comment les excursionnistes français, après avoir versé leur écot à M. DuBois, voient le Saut-du-Doubs. La chute, en cet été pluvieux, est particulièrement spectaculaire.

(Press Photo Actualité)

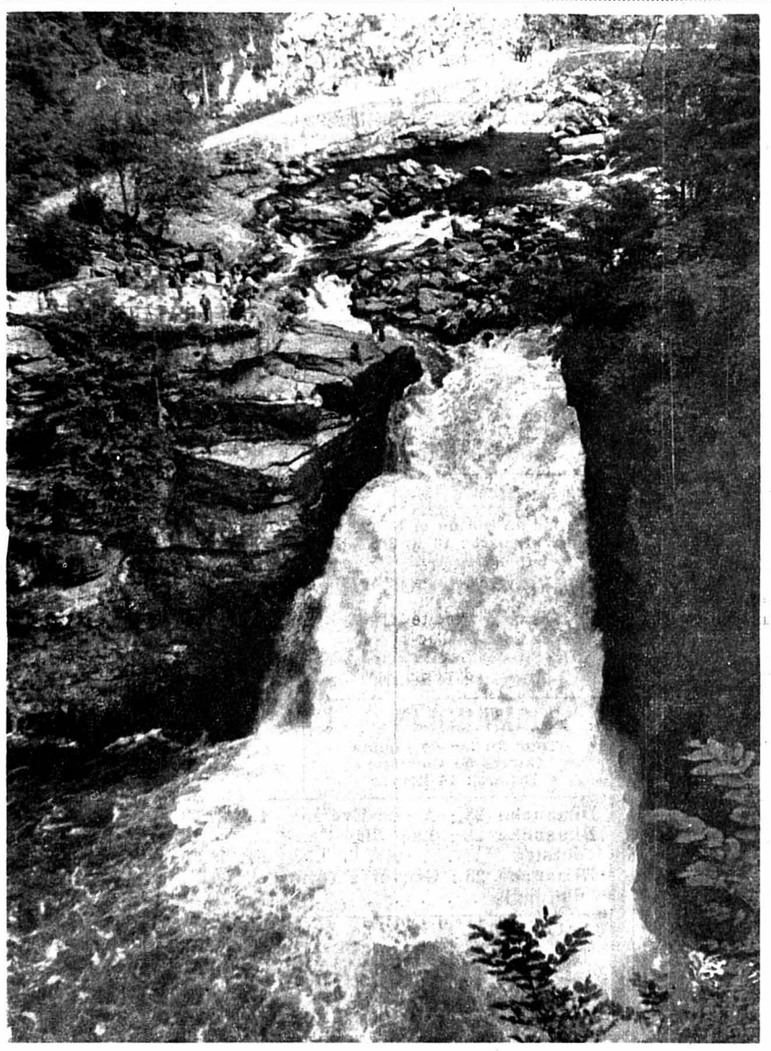

DU CÔTÉ DE LA CAMPAGNE

Lutte contre le carpocapse et la tavelure tardive

Les Stations fédérales d'essais agricoles de Lausanne communiquent :

Le temps frais et pluvieux de la première moitié d'août a ralenti le vol et la ponte de la deuxième génération du carpocapse des pommes et des poires. Les conditions météorologiques s'étant améliorées, on peut s'attendre à une reprise de l'activité de ce ravageur. Il est donc nécessaire de renouveler, avant la fin du mois, le traitement insecticide à base d'ester phosphorique dans les vergers du Valais central, du Bassin lémanique, des rives du lac de Neuchâtel ainsi que dans les cultures habituellement menacées du Plateau.

Pour lutter contre la tavelure, on ajoutera un fongicide à la bouillie insecticide.

Un conflit dans l'imprimerie

(C.P.S.) Quinze jours avant l'expiration du contrat collectif de travail dans l'imprimerie, des pourparlers ont eu lieu pour la quatrième fois au sujet du renouvellement du dit contrat. Bien que, du côté patronal, on se soit montré disposé à accorder de nouvelles concessions, cette fois encore, les pourparlers n'ont pas abouti.

Le dernier mot appartient maintenant aux ouvriers, c'est-à-dire à l'ensemble des membres de la Fédération suisse des typographes. Avant les derniers pourparlers, la conférence des présidents a décidé en effet d'organiser une votation référendaire pour savoir si les typos acceptent les offres faites par les imprimeurs, ou s'il faudra recourir ou non à la grève, quand les conditions de travail ne seront plus réglées contractuellement. La décision de cesser le travail doit être prise à la majorité des deux tiers.

En dénonçant le contrat collectif de travail, la Fédération suisse des typographes avait présenté aux imprimeurs une liste de quinze revendications. Les revendications principales portaient sur une réduction de la durée hebdomadaire du travail de 44 à 42 heures pour les compositeurs à la machine (cette réduction devant être généralisée et étendue par la suite), et sur une augmentation générale des salaires minima pour tous les ouvriers.

Au début des pourparlers déjà, le patronat avait accepté des améliorations importantes dans le domaine des prestations sociales. Plus tard, on fit d'importantes concessions concernant les salaires, en accordant aux ouvriers mariés une allocation supplémentaire de 8 fr. par semaine, et de 5 fr. pour les célibataires. On avait accordé en outre une allocation supplémentaire de 8 fr. par semaine aux compositeurs à la machine. Pour les compositeurs à la machine mariés, cela représentait une augmentation de gain de 800 fr. par année. Et, d'une façon générale, les concessions accordées équivalaient à une augmentation de salaire d'à peu près 10 %.

En revanche, le patronat a repoussé catégoriquement, d'emblée et jusqu'à ces derniers pourparlers, les revendications touchant la réduction de la durée du travail pour les compositeurs à la machine. La réduction de la durée du travail de 48 à 44 heures par étapes, prévue dans le contrat collectif en vigueur de 1956 à 1959 représentait déjà une lourde charge pour les imprimeries. D'autant plus qu'il est toujours plus difficile de se procurer la main-d'œuvre nécessaire. Le nombre des ouvriers étrangers occupés dans les arts graphiques a plus que doublé depuis 1959, et celui des auxiliaires a passé de 900 environ à 1700. De même, le nombre des heures supplémentaires a considérablement augmenté ces dernières années, passant de 805,218 en 1958 à 853,331 l'année suivante. Et l'on a déjà enregistré une nouvelle augmentation des heures supplémentaires cette année.

Pour le patronat, la question de la durée du travail a une importance primordiale : il faut en effet que les entreprises puissent faire face aux commandes. D'autre part, la diminution par étapes de la durée du travail ces dernières années a obligé les arts graphiques à augmenter les prix des travaux d'impression. Une nouvelle réduction de la durée du travail poserait des problèmes redoutables, tant au point de vue économique qu'au point de vue de la gestion des entreprises.

On peut donc se demander s'il est vraiment nécessaire de réclamer une nouvelle réduction de travail, que rien ne justifie, en un moment où la plupart des ouvriers des autres branches travaillent davantage, et s'il est raisonnable de menacer de faire grève au cas où ce postulat ne serait pas réalisé. Pendant près de quarante ans on a pu maintenir la paix du travail dans l'imprimerie, grâce à la compréhension dont les deux parties ont fait preuve, et aux avantages sociaux et autres consentis par le patronat.

La votation référendaire va montrer si l'on est disposé à se placer sur le terrain des réalités, ou si l'on a l'intention d'aggraver le conflit et de recourir à une grève qui aurait des conséquences extrêmement graves pour les deux parties, de même que pour bien des milieux qui n'y sont pas directement intéressés. Et il est probable que si l'on en venait à cesser le travail, l'opinion publique ne serait certainement pas du côté de ceux qui par leurs revendications contribuent à augmenter le coût de la vie.

× × ×

Avant-hier la Fédération suisse des typographes publiait un long communiqué faisant part de son point de vue et énumérant ses revendications. Hier la Société suisse des maîtres imprimeurs répondait par un long communiqué également dans lequel elle insistait notamment sur les avantages déjà consentis aux ouvriers de l'imprimerie.

L'article ci-dessus fait le point de la situation. Relevons toutefois du premier de ces communiqués la phrase suivante : « En cas de rejet du résultat actuel des pourparlers et si l'appel à l'intervention de l'Office fédéral de conciliation, n'était pas à même de clarifier la situation, cette clarification nécessaire ne sera obtenue que par la grève. » Peut-on vraiment penser que le recours à de telles menaces est de nature à amener une « clarification » ?

Nouvelles économiques et financières

BOURSE

(COURS DE CLOTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	22 août	23 août
3 ½ % Féd 1945, déc.	103.75 d	103 ¾
3 ¼ % Féd 1946, avril	102.60 d	102.60
3 % Féd 1949	100.90	100.75 d
2 ¾ % Féd 1954, mars	97.70	97.90
3 % Féd 1955, juin	100.35	100.50
3 % C.F.F. 1938	100.30	100.40
ACTIONS		
Bque Pop Suisse (p.s.)	1385.—	1405.—
Union Bques Suisses	2980.—	3030.—
Société Banque Suisse	2425.—	2435.—
Crédit Suisse	2580.—	2600.—
Electro-Watt	2545.—	2530.—
Interhandel	4720.—	4760.—
Motor Columbus	1875.—	1885.—
Indelec	1145.—	1140.—
Italo-Suisse	995.—	1010.—
Réassurances Zurich	2710.—	2720.—
Winterthour Accid.	985.—	995.—
Zurich Assurances	5570.—	5600.—
Saurer	1230.—	1230.—
Aluminium	4800.—	4925.—
Bally	1810.—	1830.—
Brown Boveri	3700.—	3790.—
Fischer	1670.—	1680.—
Lonza	1910.—	1980.—
Nestlé porteur	2975.—	2990.—
Nestlé nom.	1855.—	1858.—
Sulzer	2790.—	2850.—
Baltimore	141.50	140.—
Canadian Pacific	108.—	108.50
Pennsylvania	53 ¾	54.—
Aluminium Montréal	137.50	136.—
Italo - Argentina	70.—	70.25
Philips	1512.—	1549.—
Royal Dutch Cy	149.—	149.—
Sodec	117.—	118.—
Stand Oil New-Jersey	176.50	178.50
Union Carbide	512.—	511.—
American Tel. & Tel.	397.—	401.—
Du Pont de Nemours	852.—	856.—
Eastman Kodak	541.—	539.—
Farbenfabr. Bayer AG	849.—	852.—
Farbw. Hoechst AG	834.—	831.—
General Electric	359.—	362.—
General Motors	195.—	197.—
International Nickel	238.—	236.—
Kennecott	345.—	349.—
Montgomery Ward	154.—	154.50
National Distillers	122.50	121.50
Allumettes B.	143.— d	147.—
U. States Steel	355.—	355.—

BALE

ACTIONS		
Ciba	9525.—	9575.—
Sandoz	10125.—	10375.—
Geigy, nom.	22200.—	22500.—
Hoffm.-La Roche(b.j.)	37000.—	38200.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B.C. Vaudoise	920.—	915.— d
Crédit Foncier Vaudois	870.—	865.— d
Romande d'Electricité	570.—	565.— d
Ateliers constr., Vevey	605.—	605.—
La Suisse-Vie	4825.— o	4850.—

GENÈVE

ACTIONS		
Amerosec	133.—	136.—
Bque Paris Pays-Bas	253.—	257.—
Charmilles (Atel. de)	965.—	965.—
Physique porteur	780.—	790.—
Sécheron porteur	508.—	510.—
S.K.F.	420.—	430.—

Cours communiqué, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise.

Marché libre de l'or

Pièces suisses	30.50/32.—
françaises	30.75/32.25
anglaises	39.—/40.50
américaines	160.—/165.—
lingots	4860/4900.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	22 août	23 août
Banque Nationale	710.— d	705.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	635.— d	635.— d
La Neuchâteloise as.g.	1400.—	1425.— o
Ap. Gardy Neuchâtel	215.— o	205.— d
Câbl. élec. Cortaillod	16300.— d	16300.— d
Câbl. et Tréf. Cossonay	5100.— d	5100.— d
Chaux et cim. Suis. r.	2750.— d	2750.— d
Ed. Dubied & Cie S. A.	3200.— d	3200.— d
Ciment Portland	6900.— o	6900.— o
Suchard Hol. S.A. «A»	580.— d	580.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	2700.— d	2775.—
Tramways Neuchâtel	600.— d	600.— d
Sté Navigation lacs Ntel-Morat, priv.	65.— d	65.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	97.— d	97.— d
Etat Neuchât. 3½ 1945	101.25 d	101.25 d
Etat Neuchât. 3½ 1949	101.25 d	101.25 d
Com. Neuch. 3¼ 1947	99.— d	99.— d
Com. Neuch. 3% 1951	97.— d	97.— d
Ch.-de-Fds 3½ 1946	100.— d	100.— d
Le Locle 3½ 1947	100.— d	100.— d
Forc. m. Chât. 3¼ 1951	96.25 d	96.25 d
Elec. Neuch. 3% 1951	92.— d	92.— d
Tram. Neuch. 3½ 1946	98.50 d	98.50
Paillard S.A. 3¼ 1948	100.— d	100.— d
Suchard Hold. 3¼ 1953	96.50 d	96.50 d
Tabacs N.Ser. 3½ 1953	98.50 d	98.50 d

Taux d'escompte Banque Nationale 2 %

Cours des billets de banque étrangers

du 23 août 1960

	Achat	Vente
France	85.50	89.—
U.S.A.	4.28	4.33
Angleterre	12.—	12.25
Belgique	8.—	8.50
Hollande	113.25	115.25
Italie	—.68 ½	—.71
Allemagne	102.—	104.50
Autriche	16.50	16.85
Espagne	7.—	7.30

Bourse de New-York

du 23 août

Marché actif et bien orienté.

	Clôture précédente	Clôture du jour
Allied Chemical	55 ⅛	56 ¼
American Can.	38 ½	38 ⅝
Amer Smelting	56 ½	56 ⅛
Amer Tel and Tel	92 ⅛	93 ⅛
Anaconda Copper	51	53
Bethlehem Steel	44 ½	45 ¼
Canadian Pacific	24 ¾	25
Dupont de Nemours	197 ¾	201 ⅛
General Electric	83 ⅛	84
General Motors	45 ⅞	46 ⅛
Goodyear	39 ¼	40
Internickel	55 ½	55 ⅝
Inter Tel and Tel	42	42 ⅞
Kennecot Copper	81 ¼	83
Montgomery Ward	35 ⅜	35 ⅛
Radio Corp.	62 ½	64 ⅝
Republic Steel	62 ¾	64
Royal Dutch	34 ⅝	35 ¾
South Puerto-Rico	16 ⅞	15 ⅛
Standard Oil of N.-J.	41 ⅝	42
Union Pacific	27	27 ⅝
United Aircraft	46	45 ⅜
U. S. Steel	82 ⅝	84 ⅛

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Directeur : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef du journal : René Braichet

GENÈVE

Quatre boîtes d'explosifs volées

GENÈVE. — Au cours de la nuit de lundi à mardi, quatre boîtes contenant 150 cartouches explosives, destinées à faire sauter des murs ou des troncs d'arbres, ont été dérobées dans la baraque d'un chantier situé à l'avenue de Bel-Air, à Chêne-Bourg, près de Genève. La police a été avisée et a lancé une mise en garde à l'intention des voleurs, attirant leur attention sur le danger que ces explosifs puissants peuvent leur faire courir, ainsi qu'à la population. En fin de journée, on n'avait encore aucune nouvelle de ces explosifs. Il est possible que les auteurs de ce vol soient des enfants.

ZURICH

Elles spéculaient sur la candeur des hommes !

ZURICH. — La police zuricoise avait, il y a quelques semaines, publié dans la presse une mise en garde contre une jeune femme, qui accostait des hommes dans la rue, pour obtenir d'eux, sous de fallacieux prétextes, de modestes prêts. La police municipale a réussi à arrêter cette délinquante, ce qui amena la constation que deux jeunes personnes du sexe avaient commis ces délits d'escroquerie. Toutes deux, une apprentie et une employée de bureau de 18 ans, ont avoué au cours de l'interrogatoire, avoir sollicité d'une cinquantaine d'hommes des sommes variant entre 30 centimes et 10 francs.

Les deux jeunes personnes avaient eu l'idée de se procurer ainsi un gain accessoir, une fois qu'elles étaient montées dans un tram sans avoir le prix de la course et qu'un homme leur avait payé le billet, ce qu'elles avaient accepté sans vergogne. Par la suite, elles déclaraient à leurs victimes qu'elles avaient oublié ou perdu leur porte-monnaie, tandis que l'une des deux observait à distance le déroulement de l'opération. Plus tard, elles partageaient les sommes ainsi acquises, les dépensant totalement à l'achat de cigarettes et à la fréquentation des maisons de thé. Bien que le nombre de ces délits mineurs atteigne la centaine, treize seulement ont fait l'objet de plaintes.

VALAIS

Exploit étonnant d'un mutilé de guerre

SION. — Un alpiniste allemand, M. Franz Merkt, 38 ans, de Tuttlingen, vient de réaliser en Valais un exploit étonnant. Mutilé de guerre des deux jambes, ne marchant qu'avec une prothèse de bois, il a réussi, accompagné d'un guide de Riederalp, l'ascension du Breithorn, d'une altitude de près de 4200 mètres. Cet exploit, de l'avis même des guides, est vraisemblablement unique dans les annales de l'alpinisme.

LA VIE HORLOGÈRE

Nos exportations en juillet

(C.P.S.) Pour le mois de juillet écoulé, nos exportations horlogères se sont élevées à 129,5 millions de francs, pour 4,6 millions de pièces, contre 103,4 millions de francs pour 3,5 millions de pièces en juin. Sensible augmentation donc, qui s'explique sans doute par les livraisons encore effectuées avant les vacances horlogères.

DIVONNE-LES-BAINS
CASINO Tél. 107
A proximité immédiate de Nyon et de Genève
JEUDI 25 AOUT
Soirée de gala
avec la vedette des disques et de la radio :
MARIA CANDIDO
ROULETTE TRENTE-ET-QUARANTE BOULE BACCARA

Après des vacances bien méritées

Le Conseil fédéral a repris ses séances

Il a adopté des messages : l'un concerne le projet de loi d'application du nouveau régime du contrôle des prix, l'autre accompagne le projet de nouvel article constitutionnel qui doit donner à la Confédération la compétence de légiférer en matière d'oléoducs

D'un correspondant de Berne par intérim :

Le Conseil fédéral a repris mardi matin ses séances, qui ne seront encore pas absolument régulières ces prochaines semaines.

Depuis mi-juillet, les conseillers fédéraux ont pris une détente bien méritée : ils se préparent maintenant à la rentrée des Chambres et mettent au point les derniers projets qui devront être traités en septembre par l'un ou l'autre des Conseils.

Le projet du contrôle des prix

C'est ainsi que mardi, le Conseil fédéral — où manquaient encore MM. Wahlen et von Moos — a adopté deux messages d'une certaine importance, agendés pour septembre aux Chambres fédérales. Il s'agit d'abord du projet de loi d'application du nouveau régime du contrôle des prix, en particulier du contrôle des loyers. Le texte n'en sera connu que ces prochains jours, mais on sait qu'il s'agit de la définition du régime de la surveillance des loyers, et des conditions dans lesquelles il pourra être appliqué pour remplacer le contrôle actuel, selon les circonstances régionales, et « dans la mesure où il n'en résultera par un trouble grave pour l'économie ».

Ce projet sera examiné le 13 septembre à Berne par la commission du Conseil des Etats. Le National n'en sera pas saisi durant cette session, cela signifie pratiquement que le nouveau régime ne pourra pas entrer en vigueur le 1er janvier prochain, et qu'il faudra donc proroger l'actuel de quelques mois.

L'article constitutionnel sur les oléoducs

Le Conseil fédéral a adopté également le message accompagnant le projet de nouvel article constitutionnel qui doit donner à la Confédération la compétence de légiférer en matière de transports par conduites de carburants ou combustibles liquides. Dans l'état actuel des choses, cette compétence est d'ordre cantonal, il est cependant clair que ce nouveau moyen de transport ne saurait être réglementé au seul échelon cantonal suisse. La compétence de la Confédération se justifie pleinement, par ailleurs, le conseiller fédéral M. Holenstein avait précisé voici un an déjà que la Confédération se refuserait à « légiférer contre le progrès », et qu'elle ne chercherait pas à entraver artificiellement cette concurrence à des moyens de transports anciens, même lorsqu'elle est intéressée à ces derniers. L'on n'a aucune raison de croire que le Conseil fédéral a changé d'avis depuis.

Le message qui va sortir précisera sans doute encore ces points. Le texte constitutionnel prévu donne simplement à la Confédération la compétence de légiférer, le département de l'économie publique, alors compétent, avait déclaré qu'il proposerait ultérieurement le régime de la concession, qui se justifie pour des motifs de sécurité. Les adversaires des oléoducs, qui se recrutent parmi les défenseurs professionnels du Lœtschberg ou du port de Bâle, voudraient que le régime de la concession fût d'ores et déjà prévu dans l'article constitutionnel. L'on n'a jamais procédé de la sorte, et on ne voit pas pourquoi il faudrait le faire dans le cas particulier. Il est curieux de constater d'ailleurs que partisans et adversaires des oléoducs mettent tous deux leurs espoirs dans la législation fédérale, les uns parce qu'ils l'escomptent plus libérale que celle de certains cantons trop intéressés dans leurs propres moyens de transports, et aussi à cause des déclarations catégoriques de M. Holenstein, les autres parce qu'ils espèrent y trouver un verrou plus complet. Souhaitons que ces derniers se trompent.

A l'unanimité, la commission du Conseil des Etats sa rallie au projet de surtaxe sur la benzine

Le Conseil fédéral n'a pas été seul à reprendre le travail cette semaine : mardi ont débuté les séances des commissions des Chambres qui préparent le travail de la session de septembre. Mardi, la commission du Conseil des Etats a examiné le projet de surtaxe sur la benzine, elle s'est ralliée à l'unanimité au projet du Conseil fédéral et aux sept centimes proposés par M. Bourgknecht, il ne s'est pas trouvé une voix, paraît-il, pour défendre le point de vue des associations automobiles.

La commission des douanes siège également ces jours à Scuols (Grisons) ; elle doit s'occuper d'adaptations de notre tarif par suite de l'entrée en vigueur de l'A.E.L.E. La semaine prochaine, la commission militaire se réunira à Sils — les Grisons n'ont rien perdu de leur pouvoir d'attraction — pour examiner la réforme de l'armée. D'ici au 19 septembre, ouverture de la session, il y aura près de quarante séances de commissions, la vie politique reprend avec le beau temps...

INTÉRIM.

Le projet de l'article constitutionnel relatif aux oléoducs

Système d'autorisation ou de concession ?

Le Conseil fédéral a approuvé mardi, comme nous le relatons ci-dessus, le projet d'un article constitutionnel relatif aux oléoducs. Le texte de ce projet est le suivant :

« La législation sur les installations de transport par conduites de combustibles ou de carburants liquides ou gazeux est du domaine de la Confédération. »

Ce projet, qui sera soumis par la suite aux Chambres, est une innovation, si l'on peut dire, puisque jusqu'à présent cette législation était du domaine de chaque canton.

Une question se pose cependant. Quel sera dans l'avenir le système qui entrera en application ? Aura-t-on recours au régime de l'obligation de « concession » ou à celui de « l'autorisation » ? Dans leur grande majorité, les industries utilisant l'énergie électrique semblent opposées au système de « concession » qui n'accorde au requérant aucun droit à son octroi, même s'il remplit toutes les conditions prévues par la loi. Elles se montrent, par contre, favorables au système de « l'autorisation ». Cette opinion est d'ailleurs confirmée dans un rapport publié par l'Association des usines à gaz suisses. On peut y lire :

« Avec le système de concession existe le danger que, pour des raisons d'ordre politique, voire même de concurrence, une autorité compétente pour délivrer des concessions que le Conseil fédéral ou même l'Assemblée fédérale a désignée comme telle, rejette des requêtes justifiées au point de vue économique, sans qu'il faille pour cela une justification quelconque. »

Le rapport souligne aussi que l'obligation de « concession » n'a pas été appliquée aux conduites électriques (où le système de « l'autorisation » s'est affirmé par une longue pratique). De même, dans les délibérations relatives à la loi sur l'énergie nucléaire, on s'est prononcé pour le régime de « l'autorisation ».

J.-P. L. G.

La vie de nos sociétés

A la Compagnie des sous-officiers de Neuchâtel

Depuis quelques semaines, une vingtaine de compagnons se retrouvent chaque mercredi soir au stand du Mail pour une séance d'entraînement, sous la direction du lt. Claude Lerch, chef technique.

Dans un mois, soit les 24 et 25 septembre, auront lieu à la Chaux-de-Fonds, les Journées cantonales de sous-officiers et la Compagnie inscrira une forte participation à ces journées.

Six disciplines sont au programme, soit : tir au fusil, tir au pistolet, patrouilles, caisse à sable, tir antichar, piste d'obstacles.

Plusieurs compagnons sont déjà bien préparés pour ces journées et ils pensent redescendre de la Chaux-de-Fonds avec quelques distinctions.

LES VOISINS

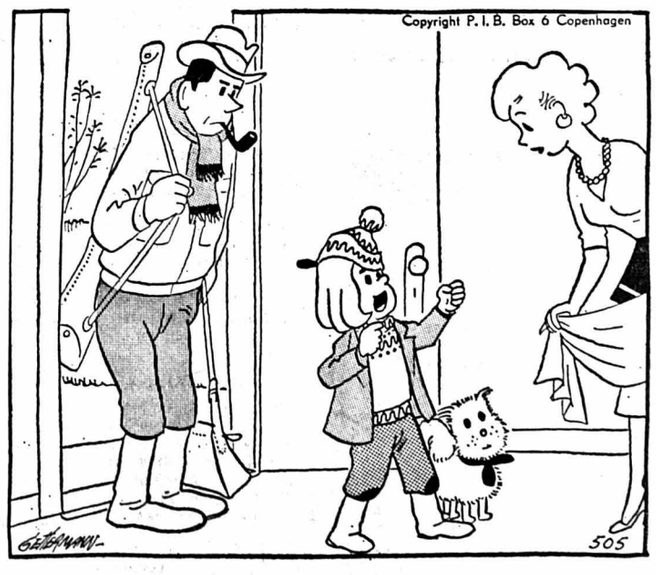

— Et chaque fois que les canards sauvages se montraient — pan-pan-pan, papa les faisaient filer à toute vitesse !

Dernières dépêches de la nuit

A la conférence panaméricaine

Offre de bons offices dans le conflit Cuba - Etat-Unis

SAN JOSÉ (U.P.I.). — **A la conférence des Etats américains qui se déroule actuellement à San José (Costa-Rica), le ministre colombien des affaires étrangères, Julio Turbay, a sévèrement critiqué la politique du gouvernement cubain auquel il a reproché d'avoir violé la « discipline du système interaméricain ». Il s'est élevé notamment contre le fait que M. Raoul Castro avait accepté, avec empressement, l'offre de protection militaire de M. Khrouchtchev.**

M. Turbay a également critiqué, cependant, les mesures unilatérales prises par les Etats-Unis contre Cuba. Il aurait préféré que Washington consulte les autres membres de l'organisation des Etats américains.

Il a dit qu'au cas où Cuba serait prêt à régler son différend avec les Etats-Unis dans le cadre du système panaméricain, il proposerait la création d'une commission des bons offices de cinq membres.

Sanctions économiques américaines contre la République dominicaine

WASHINGTON (U.P.I.). — Le président Eisenhower a demandé hier au Congrès des Etats-Unis l'autorisation d'annuler la commande de 322,000 tonnes de sucre que les Etats-Unis s'apprêtaient à passer à la République dominicaine.

Dans son message, le président déclare que conformément aux décisions de la conférence des Etats américains qui a eu à connaître des actes d'agressions de la République dominicaine dirigés contre le Venezuela, les Etats-Unis rompent leurs relations diplomatiques avec la République dominicaine et « interrompent partiellement leurs relations économiques avec ce pays ».

Les 322,000 tonnes de sucre que les Etats-Unis s'apprêtaient à commander à la République dominicaine représentent la quantité dont avait été réduit le quota » cubain, par une loi que le Congrès avait approuvée le mois dernier. La même loi spécifiait que le « quota » dominicain (qui était de 130,000 tonnes) devait être augmenté d'autant. Le président Eisenhower demande l'autorisation de se procurer cette quantité de sucre ailleurs.

On apprend d'autre part que le gouvernement américain a décidé d'interdire aux pays bénéficiaires d'une aide économique américaine d'utiliser cette aide pour importer du sucre de la République dominicaine.

D'un bout à l'autre...

SOPHIA LOREN AU PALAIS DE JUSTICE

ROME (U.P.I.). — La star italienne Sophia Loren a entendu, hier matin, en audience préliminaire, la lecture de l'acte d'accusation délivré contre son mari, le producteur Carlo Ponti, pour bigamie.

Sophia Loren était arrivée au palais de justice de Rome, avec 25 minutes de retard, les traits tirés, et l'air assez abattu.

EFFETS SOPORIFIQUES DE L'ACCORDÉON

SAO PAULO (A.F.P.). — Une jeune Brésilienne de Londrina (Etat de Parana), dort depuis... deux ans et huit mois ! Le 27 novembre 1957, en effet, Suzanne Leci, après avoir joué de l'accordéon avec ses frères, se sentit soudain fatiguée et sombra dans un profond sommeil. Les plus illustres neurologues brésiliens ayant vainement tenté de réveiller la belle endormie, le gouverneur de l'Etat de Parana a fait savoir qu'il était prêt à prendre à sa charge les frais résultant du transport de la jeune fille dans une clinique spécialisée du Canada.

VINGT-CINQ JEUNES FILLES ATTENDENT LE GESTE DE CLÉMENCE DU DUC D'EDIMBOURG

LONDRES (U.P.I.). — Le duc d'Edimbourg est appelé à se prononcer, bien malgré lui, dans un différend opposant le syndicat des employés d'administration à l'Association automobile de Birmingham, dont il est le président honoraire.

En effet, vingt-cinq jeunes filles employées à l'Association automobile de Birmingham, ont été licenciées pour avoir organisé une grève symbolique, pour protester contre leurs conditions de travail.

Mlle Godwin, présidente du syndicat, a personnellement écrit au duc d'Edimbourg, pour lui demander de faire réintégrer ces employées. Aucune réponse n'est encore parvenue du château de Balmoral.

... de la planète ★

Dernière heure sportive

Pour les éliminatoires des prochains championnats du monde

Les footballeurs suédois évolueront en Romandie

Au cours de sa dernière séance, la fédération suédoise de football a discuté de la fixation des matches éliminatoires de la prochaine coupe du monde entre la Suède et la Suisse. La fédération suisse ayant exprimé le désir que ces rencontres soient jouées le dimanche, elle a décidé de proposer les dates suivantes : premier match le 28 mai 1961 au Solna-Stadion de Stockholm ; deuxième match à une date non encore définie, en octobre 1961 à Genève ou à Lausanne.

A Göteborg, le Real Madrid a battu une sélection de Göteborg par 5-4 (2-0).

LA RÉPONSE DE M. KEITA

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Prétendant toujours parler en tant que président de la Fédération du Mali, que le retrait du Sénégal a pourtant fait éclater, M. Modibo Keita accuse l'armée française d'être responsable de la situation actuelle pour n'avoir pas voulu l'aider à réprimer ce qu'il appelle la « conjuration » sénégalaise. Il accuse de Gaulle d'accepter la rupture de la Fédération alors que cela serait constitutionnellement impossible et menace de « conséquences extrêmement graves sur le plan international » si la France reconnaît la sécession du Sénégal.

Il conclut en déclarant qu'il répondra à l'invitation de venir à Paris « quand il le pourra ». Autrement dit, il ne viendra voir de Gaulle que si celui-ci désavoue les Sénégalais, ne reconnaît pas la dissolution du Mali et accepte de traiter avec Modibo Keita seul, en tant que président dudit Mali.

Quelle sera la prochaine initiative du général de Gaulle ?

Dans ces conditions, la médiation offerte par de Gaulle semble impossible par avance et l'on comprend que le président de la Communauté n'ait pu hier que « prendre acte » de la position du Sénégal telle qu'elle lui a été exprimée par M. Mamadou Dia :

« Nous avons repris notre liberté, il n'y a plus de Mali, mais nous sommes pour une Fédération et pour des liens étroits avec le Soudan et avec les autres pays indépendants d'Afrique au sein de la Communauté. »

On ne sait pas quelle sera la prochaine initiative du général de Gaulle. On le voit mal engager un échange de télégrammes avec M. Modibo Keita pour tenter de se disculper des accusations tendancieuses de ce dernier.

Il ne peut cependant en rester là et le bruit courrait hier soir à Paris de l'envoi à Bamako, capitale du Soudan, d'un émissaire chargé de sonder M. Modibo Keita sur ses intentions réelles.

Mais l'entreprise est hasardeuse car ce geste pourrait être exploité par le leader soudanais comme un signe de faiblesse et un échec de cette démarche, par suite de l'entêtement de M. Modibo Keita, serait une perte de face pour le président de la Communauté.

M. Keita veut jouer les Lumumba

L'impasse vers laquelle l'attitude du chef du gouvernement soudanais semble pousser le conflit malien inspire aux observateurs politiques parisiens les plus vives inquiétudes. Ils commencent à y voir des facteurs, des circonstances, un climat, un style chez M. Keita qui offrent de plus en plus une dangereuse ressemblance avec l'affaire congolaise.

M. Modibo Keita semble vouloir jouer les Lumumba. Il a des opinions politiques aussi « radicales ». Il a le même goût du pouvoir total, voire totalitaire. Il emploie le même vocabulaire et paraît user de la même technique. Son pays, le Soudan, est infiniment moins riche que le Sénégal mais plus peuplé. La Fédération malienne était pour lui la possibilité de s'assurer par la loi du nombre le contrôle politique et ainsi de « traire la vache à lait sénégalaise » tout comme M. Lumumba invoque l'unité sacro-sainte du Congo pour ne pas être frustré des richesses katangaises.

La méthode est analogue. Bien que le Mali ait cessé d'exister depuis que le Sénégal a choisi l'indépendance, M. Keita s'identifie au Mali, Etat déjà membre de l'ONU, ce qui lui permet d'appeler à l'aide les Nations Unies pour qu'on réprime ce qu'il appelle comme M. Lumumba la sécession du Sénégal.

Comme son collègue de Léopoldville, il rejette la responsabilité de la proclamation de l'indépendance du Sénégal sur le « Blanc », sur l'armée française qui, en fait, a seulement refusé d'appuyer sa tentative de coup de force contre les Sénégalais. Il reproche à la France d'avoir pactisé avec la conjuration contre l'unité du Mali et d'avoir aidé physiquement au succès du complot de Dakar.

Moscou appuie aussi M. Keita

Avec la même hâte vigilante que celle employée en faveur de M. Lumumba, Moscou apporte au leader soudanais l'appui psychologique de sa radio et l'on constate, dans la presse communiste française, le même ton, le même vocabulaire à l'adresse du Sénégal de MM. Mamadou Dia et Senghor qu'à l'égard du Katanga de M. Tschombe.

Enfin, M. Modibo Keita commence à agiter aussi la menace d'incidents et de difficultés « internationales » si l'on reconnaît le Sénégal indépendant et si on refuse de le considérer comme le seul chef du Mali.

Ces analogies, ces similitudes ne peuvent que provoquer de vives appréhensions d'autant plus que c'est la première fois qu'un Etat de la Communauté, qui a obtenu sans difficulté sa totale indépendance grâce à l'action personnelle du général de Gaulle, accuse la France et menace d'avoir recours à des moyens de pression internationaux qui peuvent être aussi bien l'ONU que l'aide des Russes ou de Sekou Touré pour obtenir ce qu'un coup d'Etat déjoué lui a fait rater : la domination totale sur un autre pays africain, le Sénégal.

INTÉRIM.

Mise au point française

PARIS (U.P.I. et A.F.P.). — Dans les milieux proches du gouvernement français, on déclarait hier que les affirmations de M. Keita, dans sa réponse au général de Gaulle, sur le rôle qu'auraient joué des membres de l'armée française dans les événements qui ont conduit à l'éclatement du Mali, ne correspondent pas à la vérité. L'armée de la Communauté est restée totalement neutre, et personne ne met en doute ce point.

Par ailleurs, on souligne dans les mêmes milieux que s'il se trouve des officiers français dans la gendarmerie sénégalaise, comme d'ailleurs dans la la gendarmerie soudanaise, ces officiers servent dans le cadre d'un programme d'assistance technique, et qu'ils ne reçoivent d'ordre que du gouvernement auprès duquel ils sont en mission.

M. Senghor

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

- Etablissement de rapports amicaux, aussi étroits que possibles, avec le Soudan.
- Constitution d'une Fédération des Etats de l'ancienne A.O.F.
- Association des Etats indépendants d'Afrique : il s'agit de concilier toutes les tendances africaines.

Au cours de sa conférence de presse, M. Senghor a notamment déclaré :

« Voilà donc le Sénégal indépendant. Cette indépendance, il la maintiendra contre vents et marées, mais il reste comme auparavant ouvert à une coopération et même à une association africaines. Le Sénégal veut être réaliste. »

« En ce qui concerne le Soudan, il faut d'abord laisser s'apaiser les passions. Nous nous refusons à faire, envers les Soudanais, des gestes irréparables. Quand les passions se seront apaisées, nous leur proposerons de nommer une commission pour liquider la Fédération et établir avec eux de nouveaux rapports. »

« Ces nouveaux rapports, nous les voulons aussi étroits que possibles pourvu que soit préservée l'indépendance sénégalaise. »

Répondant à la question d'un journaliste au sujet de l'éventuelle demande de convocation du Conseil de sécurité par M. Keita, M. Léopold Senghor a déclaré à l'issue de sa conférence de presse que, l'ordre régnant au Sénégal, aucune intervention n'y était nécessaire.

Révolte à Albertville

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le gouvernement du Katanga se trouve ainsi paradoxalement menacé par des contingents mêmes de l'ONU chargés de faire respecter la paix sur son sol. C'est dans cet esprit qu'il a protesté énergiquement auprès du délégué de l'ONU à Elisabethville, le colonel irlandais Byrne, en lui demandant de faire procéder immédiatement au remplacement des soldats mutins.

On apprend d'autre part que les soldats maliens ont rejeté l'autorité de leurs officiers africains ou européens. La population européenne est réfugiée dans le camp militaire de la ville.

Un bataillon ex-malien, soit environ 600 hommes, se trouve cantonné dans la région d'Albertville. Il devait, en principe, être relevé par les Irlandais.

LA SITUATION AU CONGO

Trois Européens arrêtés hier à Léopoldville

Trois Européens qui utilisaient un transmetteur radio, à l'aérodrome de Léopoldville, dans les bureaux de la Sabena, ont été arrêtés hier.

Cinquante soldats congolais avaient encerclé l'immeuble et c'est sous les regards d'un millier d'Africains que les trois hommes ont été hissés dans un camion et emportés vers une destination inconnue. Quant à l'appareil de radio, il a été placé sur une jeep de l'armée. Il semble que les trois personnes arrêtées aient été les dernières victimes de l'espionnite qui règne dans la capitale congolaise.

La question sanitaire

Si la tension politique qui continue à régner revêt un aspect plus discret que les jours précédents, la question sanitaire reste au premier plan des préoccupations du gouvernement et des représentants de l'Organisation mondiale de la santé.

C'est ainsi que M. Mackenzie Pollock, administrateur en chef de l'agence internationale, a lancé un appel aux journalistes pour qu'ils l'aident à trouver un ou deux avions dont il a besoin pour l'accomplissement de sa mission.

Ces appareils seraient utilisés pour le ravitaillement des équipes de la Croix-Rouge internationale qui opèrent à l'intérieur du pays, et qui représentent un total de 200 personnes.

L'importation de mille produits interdite au Congo ?

Le gouvernement congolais se propose d'interdire l'importation au Congo de mille produits allant des voitures aux réfrigérateurs, en passant par les tissus, le riz, les locomotives et les grues, apprend-on mardi soir à Léopoldville où cette nouvelle, parvenant à une Chambre de commerce vidée de presque tous ses membres, fut accueillie sans surprise et avec une résignation désabusée.

Tous les produits dits de luxe, dont le whisky, les parfums et le vin de messe seront bientôt bannis du Congo. Mais d'autres importations apparemment essentielles à l'économie congolaise devraient également disparaître.

En fait tout le monde ignore encore ici quelle politique le gouvernement congolais compte promouvoir. On se demande déjà quel sort a été réservé à Léopoldville aux conversations de Genève sur la fondation d'une banque natoinale du Congo et le fameux contrat Detwiler apparait aujourd'hui comme lointain et dépassé.

Enfin le franc congolais s'effondre chaque jour. Un seul espoir dans ce sombre tableau : les Nations Unies assurent et assureront l'essentiel en farines et en médicaments, si la catastrophe et l'anarchie se poursuivent.

Création d'un « comité militaire »

M. Patrice Lumumba, inquiet, s'efforce de reprendre en mains l'armée congolaise et il redoute une nouvelle mutinerie, tel est le sens que l'on attribue à Léopoldville à la création d'un « comité militaire » présidé par M. Lumumba lui-même et dont le général Kettani vient d'accepter d'être le conseiller.

LIBAN

M. Krim Belkacem lance un appel à l'aide aux pays de la Ligue arabe

BEYROUTH (U.P.I.). — M. Krim Belkacem, ministre des affaires étrangères du « G.P.R.A. », qui participe actuellement à la conférence des ministres des affaires étrangères de la Ligue arabe qui se tient à Beyrouth, a lancé, au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue hier après-midi, un appel à l'aide aux pays membres de la Ligue arabe.

Cette demande comporte 5 points :

- Réunion d'une conférence au sommet arabe qui sera chargée d'étudier le problème algérien.
- Mise au point d'une action commune contre les pays aidant la France dans la guerre d'Algérie.
- Boycott politique et économique de la France par les pays arabes.
- Action commune des Etats de la Ligue arabe pour obtenir l'évacuation de l'Algérie par les troupes françaises et le retrait des forces de l'OTAN de « certains pays arabes » (notamment des forces françaises stationnées en Tunisie et de celles des Etats-Unis se trouvant encore au Maroc).
- Appel aux volontaires tant arabes que non arabes et à une aide militaire accrue des pays arabes.

M. Kalondji s'attend à l'invasion du Kasaï

BAKWANGA (Kasaï) (A.F.P.). — Au cours d'une dramatique conférence de presse, M. Albert Kalondji, président du nouvel Etat minier du Kasaï, a envisagé une guerre prochaine au Congo.

Une heure plus tôt, un commandant belge de la base de Kamina déclarait au même groupe de journalistes étrangers qu'une invasion du Kasaï apparaissait comme probable. Dans ce cas, ajoutait-il, il nous faudra assurer la protection de nos compatriotes.

« Je m'attends à une tentative d'invasion du Kasaï par l'armée congolaise », a déclaré M. Kalondji. Le président de l'Etat minier du Kasaï commentait l'arrivée, lundi, de troupes congolaises à Luluabourg, capitale loyaliste de la province du Kasaï.

« Nous allons faire appel, si c'est nécessaire, aux troupes du Katanga, a-t-il poursuivi. Ce ne sera pas une guerre civile, mais un combat entre deux armées. Cela permettra peut-être à l'ONU d'intervenir, ce que nous souhaitons. Nous voulons la paix et ne provoquons personne. »

En dehors de celle du Katanga, l'Etat minier du Kasaï est prêt à solliciter une aide étrangère en cas d'attaque.

Le président a précisé que deux jeunes gens du Kasaï venaient de quitter Bruxelles pour Londres et les Etats-Unis, afin de préparer un recrutement de légions étrangères.

Le président Kalondji a déclaré que 200 recrues venaient de rejoindre l'armée du Kasaï, et que les forces de sécurité comprenaient notamment 250 policiers et 200 soldats. Les frontières avec le Congo sont gardées. Déjà des Balubas du Kasaï armés par le gouvernement ont refoulé récemment une invasion des Luluas à une cinquantaine de kilomètres au-delà des frontières, a-t-il ajouté.

Dans la province orientale, on signale que le sénateur Feele a été arrêté après une tentative de putsch contre le gouvernement central de Léopoldville. Mais le député Otita a repris la tentative du sénateur et fondé une République orientale alliée au Katanga et au Kasaï, a précisé M. Kalondji.

Le sort de sa femme et de ses enfants

Au cours de sa conférence de presse, M. Kalondji évoqua sa détresse au sujet du sort de sa femme et de ses enfants arrêtés à Luluabourg, bien que le commandement local de l'ONU ait garanti leur sécurité.

L'ONU, dit-il, réussit à les faire sortir des mains de la police congolaise, mais elle ne veut, maintenant, ni les rendre aux Congolais, ni les libérer. Une trentaine de personnalités de l'Etat minier du Kasaï, dont le ministre de l'éducation nationale, se trouvent avec eux.

En réponse à une question, il reconnut toutefois que le fils du ministre de la justice du Congo avait été arrêté en représailles, à Kamina.

Le gouvernement congolais réquisitionne la Sabena

Le gouvernement congolais a donné à la Sabena un ordre de réquisition de la quasi-totalité de ses avions congolais pour transporter deux cents soldats de l'armée nationale congolaise de Léopoldville à Luluabourg, déclare l'agence Belga dans une dépêche datée de Brazzaville, citant une « source gouvernementale ».

Ces troupes seraient, selon Belga, destinées à participer, avec les troupes stationnées à Luluabourg, à une opération visant à mettre fin au conflit entre les tribus Lulua et Baluba.

L'agence Belga croit savoir également — bien qu'aucune confirmation n'ait pu être donnée à cette nouvelle — qu'une action militaire serait aussi dirigée contre la province minière de M. Albert Kalondji.

NATIONS UNIES

Les candidatures de huit Républiques africaines devant le Conseil de sécurité

NEW-YORK (A.F.P.). — Le Conseil de sécurité s'est réuni hier pour examiner les candidatures de huit Républiques africaines de la Communauté. Il s'agit des demandes d'admission à l'ONU des pays suivants : Niger, Haute-Volta, Côte d'Ivoire, Congo, Tchad, Dahomey, République gabonaise et République centre-africaine.

La séance était présidée par M. Armand Bérard, délégué de la France.

Au cours de la discussion, le délégué de la Tunisie, M. Mongi Slim, a félicité le gouvernement français et la République française d'avoir conduit les huit Républiques africaines « dans la paix et la fraternité à l'indépendance ». « L'ère coloniale est révolue, l'avenir est à la liberté des peuples », a souligné le délégué tunisien.

L'indépendance des huit Républiques africaines a été acquise à la suite de négociations laborieuses « et résulte d'une émancipation acquise sans haine et sans rancune », a poursuivi le délégué de la Tunisie. Ce fut d'une grande sagesse, a-t-il dit, « le rapprochement et les négociations par des voies pacifiques ont prévalu sur la guerre ».

Les décisions de la France ont été conformes à son génie véritable, a déclaré ensuite M. Mongi Slim. La grandeur de la France réside non pas dans le nombre des pays sous sa domination mais dans le nombre de ceux dont elle a pu conquérir l'amitié et la coopération.

Une proposition française

La France a proposé de son côté que le Conseil de sécurité invite les deux Congos à choisir des noms différents avant d'être admis aux Nations Unies. M. Armand Bérard a déclaré qu'il espérait que les deux Républiques approuveraient cette suggestion.

Le Conseil de sécurité recommande l'admission

Le Conseil de sécurité, par un vote unanime, a recommandé en fin de séance l'admission à l'ONU de huit Etats africains qui viennent d'accéder à l'indépendance.

Après le procès Powers

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Barbara Powers a vu son mari au cours d'une entrevue émouvante pendant une heure, dans le bâtiment du tribunal suprême attenant au Kremlin. Un peu plus tôt, le père, la mère et la sœur de Powers lui avaient rendu visite.

M. Oliver Powers a déclaré que son fils leur avait dit qu'il était bien traité, mais il a refusé de révéler le détail de leur entretien. Les parents de Powers partiront aujourd'hui, car on les a informés qu'ils ne pourront plus voir le capitaine Powers.

Mme Barbara Powers a dit qu'elle avait présenté une nouvelle demande pour voir son mari, mais qu'elle ne pensait pas recevoir une réponse avant la fin de la journée. Elle a déclaré qu'elle quitterait Moscou vendredi ou samedi. Elle dit que son mari l'avait assuré qu'il serait « un prisonnier modèle à tous points de vue » afin d'obtenir une remission de sa peine. Il lui aurait également déclaré qu'il « tenterait d'apprendre le russe ».

Lundi soir, Mme Barbara Powers a adressé une lettre manuscrite à M. Khrouchtchev demandant une audience. Mais le Premier soviétique est en vacances.

Hier, Me Frank Rogers, son avocat américain, a discuté avec le bâtonnier des avocats moscotives de l'éventualité d'un recours en grâce qui serait adressé à M. Leonid Brejnev, président du Praesidium du Soviet suprême de l'Union soviétique.

Par ailleurs, Mme Jessica Heliman, sœur de Powers, a conféré avec Me Mikhail Grinev. Bien qu'elle ait refusé de révéler la teneur de leur entretien, on apprenait par la suite que Me Grinev avait assuré la famille de Powers que celui-ci pourrait voir sa peine de prison réduite de 3 ans à 18 mois, en cas de conduite satisfaisante, le reste de la peine de « privation de liberté » devant se dérouler hors des murs de la prison.

Selon Me Rogers qui a assisté au second entretien entre Powers et sa femme, entouré de quatre gardes et d'un interprète, le couple semblait moins tendu que la première fois, mais l'entretien se termina par des pleurs. Powers aurait dit : « Il y a eu trop de publicité. Il faut que cela cesse. »

Cette semaine, Barbara Powers adressera un recours en grâce à M. Brejnev.

Par ailleurs, M. et Mme Oliver Powers adresseront un recours en grâce séparé au président soviétique aussitôt qu'ils seront de retour en Virginie.

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT SUD-CORÉEN

Le nouveau président du Conseil de la Corée du Sud, M. John Tchang, a fait connaître mardi la composition de son cabinet : président du Conseil, John Tchang ; affaires étrangères, Il Hyung Tchung ; défense nationale : Suk Ho Hyun.

EISENHOWER ET KHROUCHTCHEV A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU ?

Les journalistes accrédités aux Nations Unies ont donné mardi un dîner d'adieu en l'honneur de M. Henri Cabot-Lodge, délégué permanent des Etats-Unis, qui quitte son poste le 3 septembre. M. Cabot-Lodge a déclaré à cette occasion que le président Eisenhower considérait actuellement l'éventualité de sa participation à l'Assemblée générale de l'ONU, qui s'ouvre le 20 septembre.

Le premier ministre soviétique Khrouchtchev a, pour sa part, déjà laissé entendre qu'il se pourrait qu'il dirige en personne la délégation soviétique à l'Assemblée générale.

M. WADSWORTH SUCCÈDE A M. CABOT-LODGE

Le président Eisenhower a officiellement désigné mardi M. James J. Wadsworth pour succéder à M. Henri Cabot-Lodge, en qualité de représentant permanent des Etats-Unis près des Nations Unies.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER AU PORTUGAL

Un train de voyageurs a déraillé, près de Coimbra (centre du Portugal) sur le pont qui surplombe le fleuve Seia, tombant dans le fleuve. Il y a deux moits et 39 blessés, dont deux dans un état grave.

Selon la radio du Laos

2000 hommes marcheraient sur Vientiane

Ils auraient traversé la Thaïlande et se trouveraient à 140 km. de la capitale laotienne

VIENTIANE (A.F.P. et Reuter). — **Selon Radio-Vientiane, le général Phoumi aurait obtenu des autorités thaïlandaises le passage par la Thaïlande de deux bataillons (deux mille hommes).**

Toujours d'après Radio-Vientiane, ces deux bataillons marcheraient actuellement sur la ville.

Confirmation

Ces soldats auraient traversé la Thaïlande, habillés en civil, depuis Savannakhet. Le transport dans le territoire thaïlandais aurait été effectué en camion jusqu'à Paksana. Là, les hommes du général Phoumi auraient traversé le Mekong et repris leurs uniformes dès leur arrivée sur la rive laotienne. Paksane est située à 140 km. de Vientiane, à l'est et en aval de la capitale laotienne.

Toutefois, dans les milieux diplomatiques de Vientiane, ces informations sont accueillies avec une extrême réserve et on déclare n'en avoir aucune confirmation jusqu'à présent.

Le bruit court également à Vientiane que cette nouvelle a été lancée pour servir de prétexte à l'instauration de l'état de siège par les parachutistes du capitaine Khong Le. Mais les milieux officiels de Vientiane soulignent aussi une déclaration faite au micro de Radio-Pékin et selon laquelle une intervention militaire directe ou indirecte de la Thaïlande dans l'affaire laotienne entrainerait immédiatement l'entrée des troupes chinoises en Thaïlande.

Lorsque Radio-Vientiane annonça la prise du port de Sanakarm, le prince Souvanna Phouma, premier ministre neutraliste, rentra de Savannakhet où il avait des négociations urgentes avec le général Phoumi, chef des troupes loyales au gouvernement renversé, pour éviter une guerre civile. Il a déclaré à ce propos : « Il n'est pas de problème qui ne puisse être résolu. Tout d'abord, l'attitude de l'armée doit redevenir normale, après quoi nous verrons ».

Le prince confirma que deux bataillons du général Phoumi avaient atteint Paksane et ajouta que, jusqu'à nouvel avis, le général Phoumi ne pousserait pas jusqu'à Vientiane et qu'il s'était déclaré d'accord que tous les aérodromes du pays restassent ouverts aux avions de commerce.

Un nouveau poste pour M. Molotov

Il quittera son exil mongol pour siéger à l'agence internationale de l'énergie atomique à Vienne

VIENNE (U.P.I.). — M. Molotov, ex-ministre soviétique des affaires étrangères, a été nommé représentant de l'URSS à l'agence internationale de l'énergie atomique.

Le directeur de l'agence, M. Sterling Cole, en a été officiellement avisé par les autorités soviétiques.

Victime de la purge de 1956 qui l'avait atteint en même temps que les autres membres du groupe « antiparti », M. Molotov avait été relégué à d'obscures fonctions diplomatiques en Mongolie.

Les nouvelles fonctions de M. Molotov lui imposent d'assister quatre fois par an aux réunions du conseil des gouverneurs de l'agence. Chacune des sessions du conseil dure habituellement deux semaines. Dans ces conditions, il est possible que M. Molotov décide de suivre l'exemple de son prédécesseur, M. Zamyatine, et d'élire domicile à Vienne où siège l'agence internationale de l'énergie atomique.

ALLEMAGNE DE L'OUEST

Deux colonels russes arrêtés par la police militaire américaine

FRANCFORT (D.P.A.). — Le quartier général de l'armée américaine en Europe a protesté mardi auprès des autorités soviétiques parce que le chef de la mission militaire soviétique en Allemagne occidentale, le colonel Tchernikov et le major Tchetverikov ont photographié la caserne des forces blindées américaines à Boeblingen, près de Stuttgart. Les deux officiers soviétiques ont été pris sur le fait, lundi par la police militaire américaine, alors qu'ils pointaient leurs caméras vers la caserne.

Alors qu'ils se dirigeaient vers le bureau de la police militaire américaine, le colonel Tchernikov ordonna à son chauffeur de s'arrêter en plein centre de Stuttgart et refusa d'aller plus loin. Il fallut remorquer la voiture jusqu'au bureau de la police militaire. Les deux officiers soviétiques ont été relâchés une fois l'enquête terminée.

AVIS TARDIFS

CHAPELLE DES TERREAUX - 20 heures
« J'ai prié pour toi »
et ça te concerne. Viens !
Union pour le Réveil.

Hôtel Robinson, Colombier
CE SOIR DANSE

24 août

Aujourd'hui

SOLEIL Lever 05.34 Coucher 19.22

LUNE Lever 07.36 Coucher 20.20

A Neuchâtel et dans la région

AU JOUR LE JOUR

De la manière originale de gagner un match

Le sympathique aéronaute Dolder, qui a fait la belle ascension de samedi dernier en faveur des réfugiés, était mordu, dans sa jeunesse pour le water-polo. A cette époque, sa barbiche était toute noire ; aujourd'hui, elle est blanche comme de la neige. Il jouait pour son plaisir et n'était pas très habile. Aussi ses coéquipiers étaient-ils inquiets quand il fonctionnait comme gardien des bois du club de water-polo de Lucerne. Ce fut le cas lorsqu'il vint jouer à Neuchâtel contre le Red-Fish de notre ville.

Le match se disputait dans le port devant un nombreux public. Conscient de son infériorité technique, le gardien Dolder imagina un truc pour y suppléer. Incapable de retenir le ballon, chaque fois que les attaquants approchaient, il se mettait à hurler, à lever les bras au ciel et à faire des grimaces épouvantables. Cette mimique mettait ses adversaires en joie. Ils étaient pris d'une telle hilarité qu'ils perdaient tous leurs moyens et manquaient la cible ; si souvent que ce fut finalement Lucerne qui gagna.

Nous ne pensons pas que la méthode de M. Dolder soit encore efficace aujourd'hui et qu'elle permette à nos poloïstes de s'assurer la victoire; aussi, ne la recommandons-nous pas.

Mais on peut toujours essayer !

NEMO.

LA VILLE

SOUS L'OEIL DES BADAUDS

« Echo I » dans les nuages

Le satellite américain « Echo I », visible déjà depuis plusieurs jours dans le ciel de Neuchâtel, a passé de nouveau hier soir à 20 h. 15 et à 22 h. 21. Il était entre les nuages et les observateurs ont été moins favorisés que les jours précédents.

ACCIDENTS

Cycliste contre auto

Hier après-midi, au carrefour Fahys-faubourg de la Gare, un automobiliste neuchâtelois est entré en collision avec un vélomoteur. Le conducteur du vélomoteur, très légèrement blessé, a reçu des soins à l'hôpital, mais a pu regagner son domicile. Dégâts matériels aux deux véhicules.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 23 août. Température : Moyenne : 21,2 ; min. : 15,0 ; max. : 27,4. Baromètre : Moyenne : 722,7. Vent dominant : Direction : sud ; force : faible. Etat du ciel : ensoleillé ; à partir de 15 h., quelques nuages.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

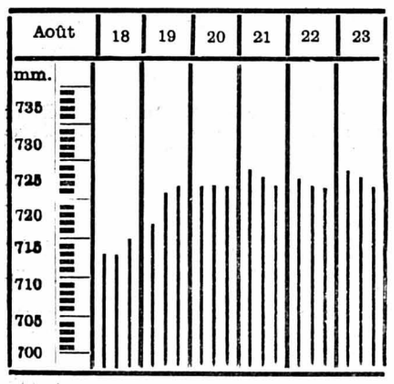

Niveau du lac, 22 août, à 6 h. 30 : 429.95
Niveau du lac, 23 août, à 6 h. 30 : 429.94

Température de l'eau 20 ½ °

Prévisions du temps. — Valais, nord des Alpes, nord et centre des Grisons : ciel variable mais en général beau temps, quelques averses locales possibles vers le soir surtout dans le nord-ouest de la Suisse. Température comprise entre 27 et 33 degrés en plaine l'après-midi. Vents en général faibles du secteur ouest à sud-ouest.

Sud des Alpes et Engadine : en général beau temps par ciel variable. Températures comprises entre 26 et 31 degrés en plaine l'après-midi. Vents du secteur ouest à sud-ouest en montagne.

Naissances

Monsieur et Madame André AUBRY - BOURGOIN ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Yves - André

le 23 août 1960

Maternité Neuchâtel — Peseux Rue du Lac 2 a

Un professeur nommé membre d'une commission fédérale

BERNE. — Pour la période administrative du premier octobre 1960 au 31 décembre 1964, le Conseil fédéral a nommé membre de la commission consultative de l'Institut fédéral de recherches en matière de réacteurs, M. Jean Rossel, professeur à l'Université de Neuchâtel.

VIGNOBLE

COLOMBIER

Baignade mortelle

M. Luigi Avantagiato, né en 1942, de nationalité italienne, employé à l'hôtel Bellevue à Auvernier, s'est noyé accidentellement lundi, en fin d'après-midi, sur la plage de Colombier, alors qu'il se baignait. Son corps n'a été retrouvé qu'hier après-midi vers 17 heures.

Une moto prend feu

Deux blessés

Une motocyclette neuchâteloise, conduite par M. Oscar Schreier, de Corcelles, se dirigeait lundi, vers 13 h. 10, sur l'avenue de Longueville, en direction de Neuchâtel. Elle est entrée en collision avec une auto italienne qui était en train de tourner sur la gauche en direction du buffet du tramway.

M. Oscar Schreier a eu le genou droit cassé. M. Freddy Schild, de Peseux, qui avait également pris place sur la moto, souffre d'une commotion cérébrale et de contusions multiples et a l'épaule gauche luxée. Tous deux ont été transportés à l'hôpital de la Providence. La moto a pris feu et est hors d'usage. La voiture a eu deux portières enfoncées.

AREUSE

Collision

Hier matin vers 7 heures, un vélomoteur a renversé un cycliste, sur la route cantonale, au carrefour d'Areuse. Dégâts matériels aux deux véhicules.

SAINT-BLAISE

Le cambrioleur de la cure sous les verrous

Le 29 juillet dernier, le pasteur Février, rentrant de vacances, avait eu la désagréable surprise de constater que la cure du Vigner avait été cambriolée. Des fonds personnels et de la paroisse avaient disparu. On apprend que le cambrioleur a été arrêté dans la région de Nyon par la police vaudoise. Il s'agit d'un nommé P. C., sommelier, récidiviste, qui a également opéré à Môtiers-Travers où il a dérobé un porte-monnaie contenant 70 fr. à la cure, et à la cure de Vuadens, où il s'empara de plus de 600 fr. Il avait, en outre, tenté de fracturer le tronc de la chapelle catholique des Verrières.

A LA COTE

L'ancienne directrice de l'hospice n'est plus

(sp) La paroisse de Corcelles s'unit à la Maison des diaconesses de Berne qui a rendu les derniers devoirs à Sœur Martha Leibundgut, ancienne directrice de l'hospice de la Côte, décédée à Berne dans une maison de retraite. Ses obsèques se sont déroulées mercredi à l'église de la Maison des diaconesses de Berne, dont elle fut pendant de nombreuses années la fidèle servante.

Une statue à Auvernier

(Press Photo Actualité)

(c) Depuis quelques jours le patrimoine artistique du village d'Auvernier est enrichi d'une œuvre plastique. Une statue, œuvre de Mme Perrochet, sculpteur, a été donnée à la commune par Mme Auguste Junod, de la Chaux-de-Fonds, qui vécut quelques années de son enfance à Auvernier, dans le quartier des Fontenettes. Cette statue se trouve dans le plaisant jardin d'agrément aménagé au bord du lac.

Cette statue et ce jardin étant placés sous la sauvegarde du public, il faut espérer que chacun aura à cœur de maintenir intacts ce lieu et ses ornements.

VAL-DE-TRAVERS

NOIRAIGUE

Une restauration nécessaire

(c) Sur l'initiative du Collège des anciens, un comité est en formation pour entreprendre la restauration des orgues. Cet instrument, installé, il y a bientôt quarante ans, manifeste des signes d'usure et une revision importante est devenue indispensable.

MOTIERS

Quand on se prend pour des Indiens

(sp) Il y a quelques jours, des enfants jouaient aux Indiens. Ils attachèrent le petit Favre, de Pully, en vacances dans notre village, à un arbre.

Au cours d'une querelle, l'un d'entre eux le frappa à la tête avec une branche de sapin. Le gosse dut recevoir des soins médicaux et une radiographie révéla qu'il souffrait d'une fissure à la boîte crânienne.

BOVERESSE

Classes à la piscine

(sp) Pour réparer, quelque peu, les vacances pluvieuses de cette année, plusieurs classes primaires se sont rendues à la piscine lundi et mardi, venant de différents villages du district.

Il est évidemment combien plus agréable de faire trempette sous le soleil pendant une heure ou deux que de rechercher la chaleur sous la pluie durant presque six semaines de suite !

SAINT-SULPICE

Au Conseil général

(c) Le Conseil général a tenu mardi soir sa seconde séance de la nouvelle législature. L'appel fait constater la présence de douze conseillers sur quinze. Seul fait important à l'ordre du jour, un crédit de 9000 fr. pour la réfection des chemins du village, a été accepté à l'unanimité.

Affaires scolaires

(c) La commission scolaire a tenu sa seconde assemblée de la législature aux Parcs. Mlle C. Challandes, étudiante à l'Ecole normale, remplacera M. Martinet, instituteur à Saint-Sulpice, qui doit faire prochainement un cours de service militaire.

Comme prévu, la Fête de la jeunesse aura lieu le 28 août, par n'importe quel temps. Le cortège partira du Pont de la Roche à 13 h. 30, après quoi le traditionnel lâcher de ballons se fera dans la cour du collège.

Le budget scolaire pour l'année 1961 a été établi comme suit : la charge nette a été estimée à 54.900 fr. alors que les dépenses s'élevèrent à 52.400 fr. en 1959.

VAL-DE-RUZ

Tribunal du Val-de-Ruz

Le tribunal, siégeant hier à Cernier, a condamné deux prévenus pour ivresse au volant.

Le premier, F. C., de Valangin, ouvrier de fabrique, est condamné à trois jours d'arrêt, à 20 fr. d'amende et à 85 fr. de frais pour avoir conduit un scooter en état d'ivresse (2,04 ‰).

M. Henri Amstutz, charpentier à Cernier, récidiviste, est condamné pour avoir conduit une voiture en état d'ivresse (2,14 ‰) à 15 jours de prison sans sursis, à 30 fr. d'amende et à 125 francs de frais.

A. C., domestique de campagne, a commis un attentat à la pudeur sur la personne d'une fillette à Malvilliers. Il est condamné à trois mois d'emprisonnement moins 79 jours de préventive avec sursis pendant trois ans et à l'expulsion du territoire suisse pendant cinq ans avec sursis pendant trois ans et à 341 fr. de frais.

CERNIER

A la commission scolaire

c) Réunie lundi soir, dès 20 heures, sous la présidence de M. Alphonse Droz, pour la première fois depuis les dernières élections, la commission scolaire a procédé à la constitution de son bureau et des différentes sous-commissions :

Bureau : MM. Alphonse Droz, président, Pierre Brandt, vice-président, et Charles Braun, secrétaire.

Commission des travaux à l'aiguille : Mme Chs Braun, Emma Brahier, André Blandenier, Jean Charrière, Roger Matthey, Georges Schaller et Paul Schneider.

Commission de l'Ecole ménagère : Mmes J.-P. Aragno, P. Brandt, J. Tripet, P. Urfer, Fontainemelon, pour l'école secondaire, et Ed. Challandes, à Fontaines, pour la 9me année.

Commission du collège de Derrière-Pertuis : MM. J.-P. Aragno, Alph. Droz et J. Thiébaud.

Commission de la bibliothèque : Mlle A. Perrin, institutrice, MM. Emile Scherler, instituteur, J.-P. Aragno et Alfred Perregaux.

Préposé aux congés : M. Chs Braun.

Les chefs responsables des différentes courses scolaires rapportèrent sur celles-ci qui ont donné entière satisfaction et furent appréciées de chacun.

Selon la tradition, la «torée» aura lieu à la Montagne de Cernier, le 28 septembre 1960.

Dans les divers, l'étude de la création éventuelle d'une classe pour retardés a retenu l'attention de la commission.

Au début de la séance, le président salua spécialement la présence de Mme Boriz Seitz, nommée membre de la commission scolaire, siégeant pour la première fois.

GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Bientôt la troupe au village

(c) Nos autorités communales font diligence pour bien recevoir les soldats qui vont être chez nous pour la durée d'un cours de répétition.

En effet, l'état-major du Rgt. 8, placé sous les ordres du colonel Hirschy, et la compagnie de renseignements 8, sous les ordres du cap. Richter, seront dans notre village dès la semaine prochaine.

Un gros travail

(c) La route du 1er-Mars va être complètement transformée. Les travaux ont commencé cette semaine. Il s'agit d'un très gros travail, qui devra être vivement mené car l'hiver est à la porte. Cette belle avenue répondra aux exigences actuelles tant la circulation est intense dans ce coin de notre village.

Avec nos agriculteurs

(c) Grande animation dans tous les champs. En effet, avec le temps peu propice de ces dernières semaines, les travaux des champs ont dû être suspendus. Avec le soleil, le blé rentre maintenant dans les granges.

RÉGIONS DES LACS

CHEVROUX

Une jambe cassée

(c) Lundi, on a conduit à l'hôpital de Payerne, le jeune Philippe Thévoz, âgé de 14 ans. Il a été happé par une courroie de transmission d'un moteur installé à la ferme de ses parents. Il souffre d'une double fracture de la jambe droite.

ESTAVAYER

Amnésie

(sp) Un pensionnaire de l'hospice de la Broye, à Estavayer, M. Joseph Bullet, âgé de 81 ans, avait quitté cet établissement dimanche, vers 14 heures, sans indiquer son but de promenade. Comme il n'était pas rentré dimanche soir, la direction fit entreprendre des recherches.

Lundi, vers 13 h. 30, un téléphone arrivait de l'hôpital d'Yverdon où M. Bullet avait été conduit. Se trouvant sur une place de la ville, où il s'était rendu en bateau, il avait été saisi d'un malaise et incapable de dire d'où il venait. Ce n'est qu'au milieu de la journée de lundi qu'il put le préciser.

BIENNE

Chute d'un motocycliste

(c) Mardi matin peu après 7 heures, M. Peter Hauert, électricien, domicilié à Wengi près de Büren, qui circulait à moto sur la nouvelle route de Berne, a fait une chute entre Brugg et Bienne. Il a subi une double fracture à la jambe droite. L'ambulance municipale l'a rapidement transporté à l'hôpital de Beaumont.

LA NEUVEVILLE

Dimanches de vendanges

(sp) Présidé avec compétence et dévouement par M. René Wüthrich, le comité local des « Dimanches de vendanges » s'est mis à l'œuvre et a esquissé, dans ses grandes lignes, le programme des prochains dimanches de vendanges neuvevillois. Ceux-ci ont été fixés aux dimanches 25 septembre et 2 octobre.

Fidèle à la tradition qui s'est solidement établie depuis quelques années, la Neuveville chantera la vigne et le vin, la terre vigneronne et les vendanges prochaines. Et cela, dans une atmosphère de franche et cordiale gaieté. Dans la petite cité en liesse, dans les chants, les rires joyeux, la musique et la danse, les heures s'égréneront, légères et limpides.

Sans fièvre, mais avec gentillesse et bonhomie, la Neuveville vigneronne se prépare au rendez-vous automnal !

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

Rentrée des classes

(c) Mardi matin, tous les élèves des écoles payernoises ont repris le chemin de leurs classes, après six semaines de vacances mouillées.

La fête du Tirage

(sp) Par un temps exceptionnellement beau a eu lieu, à Payerne, samedi et dimanche, le Tirage annuel de la Société des tireurs à la cible, une des plus anciennes abbayes vaudoises.

Le roi du tir a été proclamé en la personne de M. Charles Ryser, qui a fait 193 points sur un maximum de 200 points. La cérémonie fut suivie d'un grand cortège et du banquet traditionnel, tandis que sur la place de fête, les métiers recevaient la foule des grands jours.

Le concours de groupes du Tirage

(c) Le Tirage de Payerne s'est terminé par le traditionnel concours de groupes, qui a vu accourir les tireurs de toute la Suisse romande. Le nouveau challenge (d'une valeur de 1000 fr.) de la Société des cafetiers-restaurateurs était mis pour la première fois en compétition et a été gagné par les « Ultimes capsules », d'Yverdon. Voici les principaux résultats :

1. « Ultimes capsules », Yverdon, 2240 points, gagne le challenge pour une année ; 2. « L'équipe », Peseux, 2178 ; 3. Lausanne Sport, « Léman I », Lausanne, 2174 ; 4. « Arquebuse I », Genève, 2163 ; 5. « Les Oies », Granges-Marnand, 2157 ; 6. « Le solde », Peseux, 2156 ; 7. « Gilamont », Vevey, 2145.

Le challenge doit être gagné trois fois par la même société pour être acquis définitivement.

La lutte contre le mildiou

(sp) Selon le département fédéral de l'agriculture, il importe de récolter sans tarder toutes les feuilles de tabac arrivées à maturation dans la vallée de la Broye, étant donné les progrès foudroyants du mildiou.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Nos vieillards en balade

(c) « La Résidence » a fait sa balade annuelle hier après-midi, en car postal, au Chapeau de Napoléon. Au nombre de septante, les pensionnaires de « La Résidence » et quelques accompagnants, ont profité d'une demi-journée idéale dont ils reparleront jusqu'à la prochaine...

A LA FRONTIÈRE

Un Nord-Africain trouvé assassiné dans un torrent près de Saint-Claude

(c) Trois touristes ,deux Suisses et un Britannique, avaient arrêté leurs voitures en bordure de la route de Cinquétral, à proximité du pont de la Pitié, à quatre kilomètres de Saint-Claude, pour admirer la cascade et le torrent qui animent le paysage.

Ils découvrirent brusquement, à demi-immergé dans le minuscule cours d'eau, à une quarantaine de mètres au-dessous de la route, le cadavre d'un homme assez jeune, portant un pantalon bleu sombre et des souliers de daim. Sa chemise relevée laissait apparaître des blessures sur sa poitrine.

Les services de police et de gendarmerie ont été immédiatement alertés. Il s'agissait d'un Nord-Africain, mais la confrontation de la victime avec plusieurs de ses coreligionnaires résidant à Saint-Claude n'a pas permis d'établir son identité. L'enquête se poursuit.

Informations suisses

Après l'accident mortel de Laufenbourg

Malgré le fonctionnement normal du signal lumineux et de la cloche d'avertissement, un petit car valaisan est entré en collision avec un train au passage à niveau entre Sisseln et Laufenbourg, comme nous l'avons déjà relaté. Les trois occupants ont été tués sur le coup. Notre photo montre les débris du petit car.

CONFÉDÉRATION

Francis Jeanson indésirable

BERNE. — A plusieurs reprises, des journaux ont fait état ces derniers temps, en rapport avec des menées d'Algériens en Suisse, d'un certain Francis Jeanson, ressortissant français. On annonce à ce propos au Palais fédéral que les autorités fédérales compétentes ont ordonné récemment une interdiction d'entrée contre Jeanson.

Le colonel Fricker de retour du Congo

Sa mission est impossible à remplir

BERNE. — A la demande de M. Hammarskjœld, secrétaire général des Nations Unies, le Conseil fédéral avait déclaré au début d'août qu'il était d'accord de mettre à la disposition de l'ONU un officier suisse de carrière, de grade élevé, pour surveiller l'instruction de la force publique congolaise. Cette tâche fut assumée par le colonel d'état-major Rudolf Fricker, officier instructeur des troupes du génie, qui, commis par l'ONU, partit le 10 août pour Léopoldville. Il est toutefois rentré en Suisse une semaine plus tard déjà, ayant constaté que sa mission était pour l'heure impossible à remplir.

FRIBOURG

Le pyromane fantôme

(c) Les recherches en vue de mettre la main sur Kurt Andrey, évadé de l'asile psychiatrique de Marsens dimanche après-midi, se poursuivent sans amener encore de résultat. Il n'est pas sûr que l'individu qui a attaqué dimanche soir un habitant de Romanens soit véritablement Andrey. Par ailleurs, on a signalé hier matin à la police singinoise, dans les environs de Saint-Sylvestre, un individu répondant à peu près à son signalement. Ce serait d'autant plus vraisemblable qu'il s'agit de la région d'où Andrey est originaire.

ZURICH

La lutte contre les « faux durs »

ZURICH. — Le 17 juin dernier, les polices de la ville et du canton de Zurich firent des descentes dans divers locaux publics de Zurich fréquentés par des « faux durs ». Au total, 91 personnes ont été conduites au poste, pour y être interrogées, soit 76 hommes et 15 jeunes filles dont la plus jeune avait 14 ans. Devant ces symptômes de déchéance morale de certains milieux de la jeunesse, la police a décidé, en collaboration avec les offices de prévoyance pour la jeunesse, l'autorité de tutelle et d'autres bureaux compétents, de prendre les mesures nécessaires pour lutter contre cet état de choses.

VALAIS

Tué en manipulant une arme à feu

MARTIGNY. — A la suite d'une fâcheuse méprise, un habitant de Vernayaz, M. Alfred Fournier, âgé d'une cinquantaine d'années, s'est blessé mardi en manipulant une arme à feu. Il a succombé à ses blessures.

Mademoiselle Hélène Bernasconi, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Anna Bernasconi, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Armand Gruber-Bernasconi, à Neuchâtel ;
les enfants et petits-enfants de feu Charles Bernasconi, à Sissach, à Montet, à Saint-Blaise et à Neuchâtel ;
les enfants et petits-enfants de feu Edouard Bernasconi, à Sallanches (Haute-Savoie) et à Paris ;
les enfants et petite-fille de feu Arnold Bernasconi, à Marin et à Berne ;
ainsi que les familles parentes,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Antoinette BERNASCONI

leur bien chère sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 23 août 1960.
(Sablons 53)

L'Eternel sera pour toi une lumière éternelle.
Esaïe 60 : 20.

L'enterrement, sans suite, aura lieu jeudi 25 août, à 11 heures, au cimetière de Beauregard (entrée sud).

Culte pour la famille au domicile à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Ligue neuchâteloise d'hygiène mentale a le pénible devoir d'annoncer le décès de son membre fondateur,

Monsieur le Docteur

Jacques DOMANOWICZ

survenu le 23 août.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.

La Société Dante Alighieri a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur le Docteur

Jacques DOMANOWICZ

vice-président

survenu le 23 août 1960.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de la famille.

Madame Jacques Domanowicz ;
Madame Louise Wilhelm, à Muri-Berne ;
Monsieur et Madame Werner Ben-Shemuel, à Stockholm ;
les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jacques DOMANOWICZ

médecin

leur cher époux, beau-fils, frère, beau-frère, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, dans sa 56me année.

Perreux, le 23 août 1960.

Les derniers honneurs seront rendus à l'hospice cantonal de Perreux, au pavillon Borel, vendredi 26 août, à 10 h. 30.

L'enterrement aura lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Commission administrative, la Direction et le Personnel de l'Hospice cantonal de Perreux ont le regret de faire part du décès de

Monsieur le Docteur

Jacques DOMANOWICZ

médecin-adjoint

survenu subitement à Perreux le 23 août 1960.

Ils garderont tous de lui un bon souvenir.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis mortuaire de la famille.

Le comité de la **Société neuchâteloise de médecine** a l'honneur de faire part du décès de

Monsieur Jacques DOMANOWICZ

survenu le 23 août 1960.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis mortuaire de la famille.